2020 – 2021

→

Rapport annuel

Palais des congrès de **Montréal**

Table des matières

1 → Mission et vision

1 → Déclaration du président-directeur général par intérim

2 → Lettres

3 → Message du président du conseil d'administration

4 → Message du président-directeur général

6 → Faits saillants 2020-2021

10 → Revue de l'année

34 → Suivi du plan stratégique 2019-2023

42 → Utilisation des ressources

43 Ressources humaines

46 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

48 Ressources informationnelles

50 → Gouvernance

51 Conseil d'administration

66 Équipe de direction au 31 mars 2021

68 → Développement durable

70 Les actions environnementales

71 L'engagement social de la Société

72 Reddition de comptes

86 → Autres exigences légales

92 → États financiers

93 Rapport de la direction

94 Rapport de l'auditeur indépendant

97 États financiers

117 → Index des tableaux et des graphiques

→ Mission

Solliciter et accueillir des congrès, des expositions, des conférences, des réunions et d'autres événements.

Institution publique à vocation commerciale, le Palais génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement de Montréal à titre de destination de premier plan.

→ Vision

Connecté à son milieu, le Palais veut être un lieu d'échanges innovateur, créatif et incontournable qui génère des émotions et une expérience client exceptionnelle pour le bénéfice économique du Québec et le rayonnement international de Montréal.

Déclaration du président-directeur général par intérim

Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2020-2021 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement:

- → la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société;
- → les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- → des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2021.

À Montréal, le 21 juin 2021

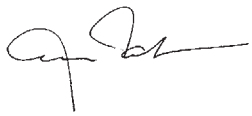

Luc Charbonneau
Président-directeur général par intérim

Lettres

Lettre au président de l'Assemblée nationale du Québec

François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2021.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président,
nos salutations distinguées.

Caroline Proulx
Ministre du Tourisme

Lettre à la ministre

Madame Caroline Proulx
Ministre du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est,
bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre,
l'expression de ma plus haute considération.

Claude Liboiron
Président du conseil d'administration

Message du président du conseil d'administration

Nous avons entamé l'année 2020-2021 sous le spectre de la pandémie, sans issue visible à l'horizon. Le domaine événementiel, qui entrevoyait déjà une révolution technologique, a subi un véritable séisme.

Un an plus tard, force est de constater que la Société du Palais des congrès de Montréal a su tirer son épingle du jeu, malgré un contexte particulièrement difficile. Au nom du conseil d'administration, je tiens à féliciter la direction générale pour son audace et sa vision éclairée de la situation qui lui ont permis de garder le cap sur l'objectif ultime : devenir un chef de file parmi les centres de congrès de l'avenir. La créativité exercée dans l'élaboration d'une offre réinventée et le travail sans relâche des équipes pour garder le contact avec les clients actuels et potentiels ont été exemplaires.

À court terme, la pandémie a certes eu un impact direct sur les activités et les résultats de la Société. Toutefois, les prévisions à moyen terme et à long terme sont très encourageantes. Nous avons revu l'ensemble du plan stratégique à la lumière d'une relance qui se pointe à l'horizon. Bien que certaines cibles représentent un défi pour les années à venir, les objectifs identifiés dans le plan sont encore pertinents dans une réalité post-pandémique et constituent d'excellentes assises pour la relance de la Société.

Après 17 ans d'engagement auprès de la Société, je tire ma révérence. Le temps est venu pour moi de céder ma place à Josée Noiseux que je félicite pour sa nomination. Je suis très reconnaissant aux membres du conseil qui se sont succédé pour leur efficace contribution à la gouvernance de cette institution ainsi qu'à la direction générale pour sa collaboration irréprochable au fil des ans.

Claude Liboiron
Président sortant du conseil d'administration
Société du Palais des congrès de Montréal

→ Josée Noiseux, première femme à la tête du conseil d'administration de la Société

Le 24 mars 2021, le Conseil des ministres a nommé Josée Noiseux à titre de membre indépendante et présidente du conseil d'administration de la Société pour un mandat de cinq ans. Il s'agit de la première femme à tenir ce rôle dans l'histoire de la Société. Elle succède à Claude Liboiron, membre du conseil d'administration depuis 2004 et président du conseil depuis 2009.

Message du président-directeur général

Face à la pandémie, deux choix s'offraient à nous : mettre la clé sous la porte en attendant des jours meilleurs ou bien passer à l'action. Sans hésiter, nous avons décidé de passer à l'action.

Et ce fut la bonne décision.

Oui, la pandémie a eu un grand impact sur la Société, notamment en matière de perte de revenus et de mises à pied temporaires liées à l'annulation des événements. Toutefois, elle s'est aussi révélée une extraordinaire occasion de nous réinventer et d'accélérer notre accession au statut de centre des congrès de l'avenir, tel que nous l'avions défini dans notre nouveau plan stratégique.

Quelle année nous avons eue ! Malgré la crise, nous avons été – ô combien ! – occupés à revoir nos façons de faire, à intégrer notre nouvelle vision, à élaborer une nouvelle offre commerciale, à nous préparer pour l'avenir et à soutenir nos clients tout en agissant comme acteur de premier plan dans la relance de Montréal.

« Quand vous serez prêts, nous serons là ! » Ce leitmotiv, nous l'avons crié haut et fort pendant toute l'année, parce que c'était la réalité.

De locateur d'espaces à centre de solutions, la transformation rapide de notre modèle d'affaires a été propulsée par notre vision de vecteur de la créativité montréalaise. Résolument ancré dans l'avenir, ce nouveau modèle continuera d'évoluer pour que nous poursuivions notre croissance vers un avenir prometteur, car des années record de performance se profilent à l'horizon.

Nous savons cela parce que nous sommes restés en contact avec tous nos clients, tant au Québec qu'à l'échelle nationale et internationale. Nous avons notamment effectué des vigies dans le marché des congrès internationaux pour prendre le pouls des associations et comprendre comment elles entrevoient l'avenir. Nous avons accompagné nos clients dans leur réflexion pour repenser leurs activités non seulement en matière de technologies, mais surtout dans leur essence. Sans oublier le volet sanitaire, évidemment, devenu essentiel à la tenue de tout rassemblement, quelle que soit son envergure.

À ce chapitre, nous tenons à souligner la mise sur pied de *PROGRES*, notre *Programme de reprise opérationnelle générateur de rassemblements et d'événements sécuritaires*, qui respecte en tous points le plan sectoriel de sécurité sanitaire basé sur les directives du gouvernement du Québec. Il s'agit d'un protocole rigoureux, qui permet toutefois d'assurer un accueil chaleureux, un aspect très apprécié des visiteurs. À défaut de délégués de congrès, ce sont des milliers de Montréalais qui ont foulé le sol du Palais à partir du mois de février 2021 pour se faire vacciner dans l'une des grandes cliniques de vaccination massive du Québec, et nous avons pu constater l'efficacité du programme avec grande satisfaction.

Fondamentalement, la mission de la Société n'a pas changé. Nous sommes un lieu d'échanges et nous le demeurerons. Nous sommes un moteur du développement économique de la métropole et nous le demeurerons.

C'est dans cet esprit que la Société a élaboré de nouveaux outils et une nouvelle offre commerciale qui contribueront concrètement à la relance de Montréal et du Québec. Au cœur des nouveautés, la création de studios de haute technologie a permis à nos clients de faire rayonner leurs messages au-delà des murs du Palais. Le Palais est devenu une plaque tournante de communications grâce à cette nouvelle plateforme de diffusion bien adaptée au réseautage et au transfert des connaissances. Le renouveau du Palais se reflète

d'ailleurs dans une image de marque au caractère innovant et audacieux qui a été dévoilée cette année.

Plus que jamais, nous devons travailler en collaboration avec nos partenaires de l'écosystème de la métropole, des universités au milieu des affaires en passant par l'industrie touristique. Je tiens notamment à remercier personnellement la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui s'est prévalue des studios dans le cadre de ses événements *Relançons Montréal*, ainsi que le gouvernement du Québec, qui a organisé plusieurs conférences de presse du premier ministre en nos murs. Un grand merci aussi à nos clients tels que le Salon du livre de Montréal qui nous ont fait confiance et qui nous ont permis de participer à la réalisation de leur premier événement au Palais sous une forme entièrement réinventée.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu continuer nos efforts en développement durable malgré les circonstances. Nous avons soutenu notre partenaire AU/LAB dans la distribution, auprès de plusieurs organismes communautaires, des récoltes abondantes provenant du Laboratoire d'agriculture urbaine, situé sur notre toit. Nos efforts pour réduire la consommation d'énergie se poursuivent également.

Nous croyons fermement que la collaboration doit aussi s'étendre à l'industrie événementielle sur le plan global, laquelle travaille à redéfinir les bases de la réalité post-pandémique. Je suis fier de voir que *MTL Reunion*, la première conférence internationale sur le sujet, conçue et développée par le Palais et ses partenaires, a contribué à alimenter la réflexion des sommités internationales de l'industrie, toutes présentes à ce grand rassemblement virtuel qui a uni plus de 2000 participants de 30 pays.

En mon nom personnel, je tiens à remercier Claude Liboiron, le président sortant du conseil d'administration. Il aura été notre premier président indépendant nommé selon les nouvelles règles de gouvernance. Son apport généreux et éclairé a guidé la Société dans son cheminement en tant qu'organisation de premier plan. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle présidente du conseil d'administration, Josée Noiseux, la première femme à occuper ce poste, qui arrive à un moment crucial de l'histoire de la Société.

Ces résultats, la Société n'aurait pu les obtenir sans l'engagement profond de ses employés. Leur passion et leur créativité tant individuelles que collectives font partie des éléments clés qui nous ont permis de passer au travers de cette pandémie. Je tiens aussi à souligner la résilience des employés à l'événement, lesquels ont malheureusement été mis à pied et que nous rappelons dès que les occasions se présentent. J'ai la certitude que cette expérience nous a rendus plus forts. Je tiens à leur dire à tous le plus grand et le plus sincère des mercis.

Je quitte mon poste de président-directeur général avec une confiance renouvelée en l'avenir de cette institution. Nos équipes sont visiblement mobilisées et s'apprêtent à entamer une nouvelle ère dans l'existence de ce Palais qui, au-delà des pieds carrés, offre un espace pour se réinventer.

Robert Mercure
Président-directeur général

Faits saillants 2020–2021

→ Andy Nulman, cofondateur et PDG, Play the future, conférencier à MTL Reunion

	2021	2020[1]
Activités		
Événements tenus	133	339
Ententes conclues	216	337
Participants et visiteurs	39 490	726 405
Nuitées	83	155 407
Retombées économiques[2]	0 $	229 355 289 $
Résultats des activités		
Revenus autonomes	6 316 288 $	30 145 183 $
Frais d'événements et d'exploitation	25 681 468 $	35 318 628 $
Taxes municipales et scolaires	10 368 899 $	10 549 376 $
Frais financiers	6 335 343 $	6 786 248 $
Excédent de l'exercice	4 684 808 $	5 560 116 $
Situation financière		
Actifs financiers	198 740 668 $	210 835 227 $
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	1 151 492 $	3 950 626 $
Immobilisations corporelles	172 083 598 $	173 841 481 $
Dette à long terme	174 690 465 $	183 017 510 $
Remboursement de la dette à long terme	16 487 090 $	15 499 841 $
Excédent cumulé	70 110 668 $	65 425 860 $
Subvention du gouvernement		
Dépenses nettes d'exploitation	125 790 $	25 270 $
Fonctionnement (taxes municipales, scolaires et autres)	34 339 900 $	17 837 744 $
Immobilisations corporelles	18 704 316 $	18 216 098 $
Maintien des actifs	0 $	130 100 $
Autres subventions	0 $	3 500 000 $
Subvention totale	53 170 006 $	39 709 212 $
Revenus autonomes par catégorie		
Congrès	27 414 $	9 519 915 $
Conférences, réunions et galas (CRG)	1 181 175 $	5 912 883 $
Expositions	55 528 $	9 302 921 $
Stationnement	264 051 $	1 768 252 $
Autres	4 541 106 $	2 806 946 $
Intérêts	247 014 $	834 266 $
Revenus autonomes totaux	6 316 288 $	30 145 183 $

1 → En raison d'un changement aux règles comptables de la Société, certains résultats pour l'année financière 2019-2020 ont été modifiés afin d'assurer la comparabilité avec l'année 2020-2021.

2 → Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur de la province.

Événements tenus au cours de l'année financière 2020-2021

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques[3]
Congrès internationaux	1	25	70	0 $
Congrès américains	0	0	0	0 $
Congrès canadiens	0	0	0	0 $
Congrès québécois	1	25	13	0 $
Expositions commerciales	0	0	—	0 $
Expositions publiques	1	0	—	—
Réunions diverses	30	1 110	—	—
Événements spéciaux	100	38 330	—	—
Réceptions	0	0	—	—
Total	**133**	**39 490**	**83**	**0 $**

3 → La méthodologie de calcul des retombées économiques a été modifiée pour permettre un meilleur arrimage avec le Centre de congrès de Québec.

TOTAL DES ÉVÉNEMENTS
DE 2016-2017 À 2020-2021

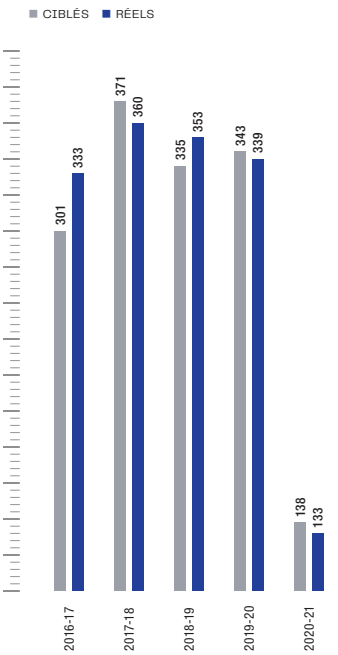

TOTAL DU NOMBRE DE PARTICIPANTS
DE 2016-2017 À 2020-2021

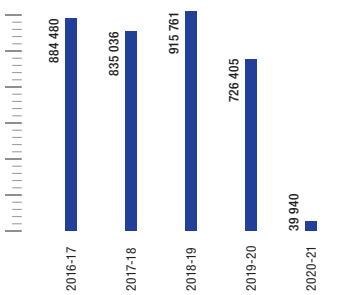

RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS PAR MARCHÉ EN 2020-2021

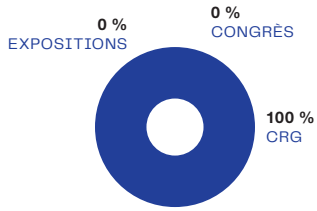

RÉPARTITION DES ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ
EN 2020-2021

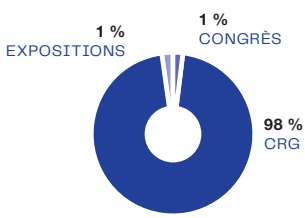

RÉPARTITION DES REVENUS ÉVÉNEMENTIELS PAR MARCHÉ EN 2020-2021

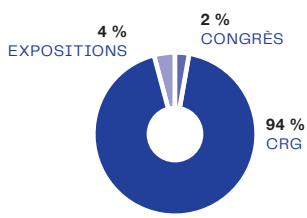

TOTAL DES REVENUS AUTONOMES (EN M$)
DE 2016-2017 À 2020-2021

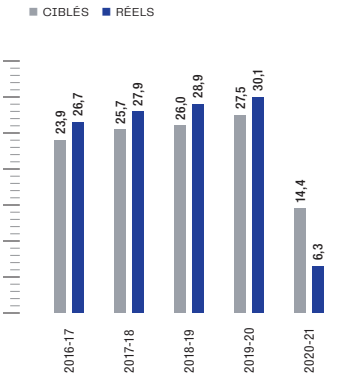

TOTAL DES REVENUS AUTONOMES AU PI²
DE 2016-2017 À 2020-2021

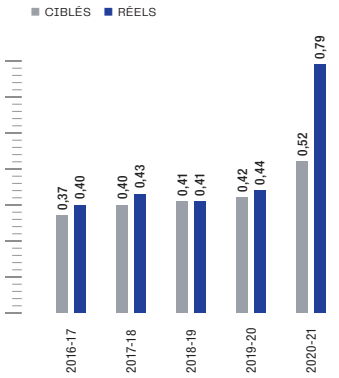

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR MARCHÉ
EN 2020-2021

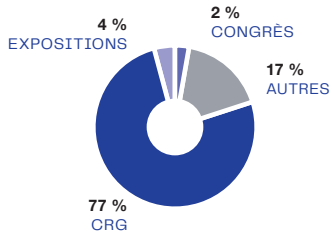

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (EN M$)
DE 2016-2017 À 2020-2021

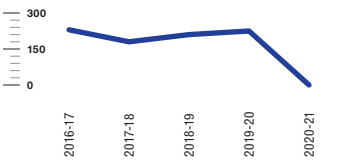

NOMBRE TOTAL DE NUITÉES (EN MILLIERS)
DE 2016-2017 À 2020-2021

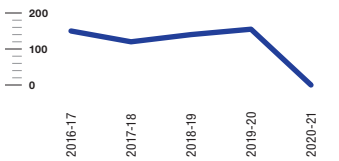

Ententes conclues au cours de l'année financière 2020-2021

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	5	8 000	19 880	19 083 488 $
Congrès américains	1	1 000	2 250	3 862 109 $
Congrès canadiens	3	4 685	8 844	8 235 425 $
Congrès québécois	5	19 200	10 081	21 482 663 $
Expositions commerciales	11	31 200		7 878 056 $
Expositions publiques	6	80 000		1 708 131 $
Réunions diverses	52	11 300		
Événements spéciaux	131	366 480		
Réceptions	2	1 050		
Total	**216**	**522 915**	**41 055**	**62 249 872 $**

Revue de l'année

4
Couvrez votre visage
Cover your face
Gardez vos distances
Keep your distance
Toussez dans votre coude
Cough into your sleeve
Lavez vos mains
Wash your hands

Information

STEER MEDICAL

→ Impact de la COVID-19

Du jour au lendemain, ce lieu bourdonnant d'activités est devenu désert. Mais il ne faut pas se fier aux apparences. Dans les coulisses et en télétravail, les équipes du Palais ont redoublé d'ardeur en 2020-2021 pour mettre sur pied une offre avant-gardiste tout en préparant l'avenir.

L'impact financier de l'annulation des événements en présentiel prévus au calendrier 2020-2021 et de la fermeture du Palais pendant quelques mois est documenté dans les états financiers.

Après l'annulation des événements, l'accompagnement des clients

Tout au long de l'année, le dialogue avec les clients a été maintenu sans relâche. Pour l'équipe du développement des affaires et des alliances stratégiques, qui s'est affairée à trouver de nouvelles dates au calendrier, comme pour l'équipe de la production, qui a réfléchi au concept d'événement hybride, les besoins des clients sont demeurés au cœur des préoccupations.

La résilience et la créativité des talents du Palais ont donné des résultats probants avec la mise sur pied d'une nouvelle offre de studios qui, tout en respectant strictement les consignes sanitaires, a séduit les clients. C'est ainsi que les studios du Palais ont accueilli dès l'automne 2020 les événements de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre de son forum *Relançons Montréal*, tout comme de nombreux tournages.

Par ailleurs, les grands espaces du Palais sont un atout en temps de pandémie, car ils permettent la distanciation physique. Les grandes salles du Palais ont donc su répondre aux besoins de l'**École Polytechnique** qui souhaitait faire passer ses examens finaux en présentiel tout en respectant le protocole sanitaire.

→ Allié du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dans la lutte contre la pandémie

Le 4 février 2021, le Palais devenait le premier site de vaccination massive à ouvrir ses portes à Montréal. Les **équipes de vaccination du CIUSSS du Centre-Sud** y administrent environ 2 000 vaccins par jour, 12 heures par jour, 7 jours sur 7, grâce à un parcours en 5 étapes faciles à suivre. L'équipe de la Société était sur place en tout temps pour les assister. Avant même l'installation de la clinique de vaccination, la Société avait mis à la disposition du CIUSSS des espaces pour entreposer de l'équipement et du matériel médical.

PROGRES : un protocole sanitaire strict avec un accueil chaleureux

Un retour à une certaine normalité passait par la mise sur pied d'un protocole sanitaire strict. Baptisé **PROGRES**, ce *Programme de reprise opérationnelle générateur de rassemblements et d'événements sécuritaires* mis sur pied en 2020 regroupe l'ensemble des aspects d'un congrès ou d'une exposition, repensés pour répondre aux nouvelles exigences de la pandémie de COVID-19. L'élaboration de ce programme et des mesures mises en place s'est basée sur le plan sectoriel mis au point selon les directives du gouvernement du Québec et de l'Institut national de la santé publique, en plus d'une vigie rigoureuse des meilleures pratiques.

Parmi les faits saillants de PROGRES, on compte un accueil sécuritaire, un environnement sans contact, les plus hauts standards de propreté, des formules clés en main pour les salles, une offre alimentaire repensée et, au cœur des opérations, une communication humaine chaleureuse.

C'est en août 2020 qu'a été construite la structure de contrôle sanitaire dans le but d'assurer un environnement sécuritaire selon les normes en vigueur. Une signalétique présentant les mesures sanitaires et une infrastructure assurant la distanciation sociale ont également été installées partout au Palais.

→ Merci aux travailleurs essentiels du Palais

Ils ont vaqué à leurs occupations d'entretien et de surveillance tout au long de l'année, dans un Palais souvent désert. Plus d'une fois, ces travailleurs essentiels ont dû apprendre à maîtriser leur anxiété face à des conditions de travail hors normes et à des enjeux de sécurité. Malgré tout, ils ont réussi à maintenir l'édifice dans les meilleures conditions possibles afin que s'y tiennent certaines activités. La Société tenait à souligner leur résilience.

Mis à pied, mais pas oubliés

L'annulation des événements en présentiel a mené à la mise à pied d'une centaine d'employés à l'événement. La direction de la Société est demeurée très présente auprès de ces employés en les aidant dans leurs démarches pour obtenir la prestation canadienne d'urgence. De plus, le fait de rendre cette catégorie de personnel admissible au programme d'aide aux employés aura permis à certaines personnes souffrant d'anxiété de s'en prévaloir. Dès que des activités ont repris, certains des employés mis à pied ont été rappelés.

La Société est très fière de mentionner l'initiative de l'un de ses gestionnaires, **Danny Champagne**, directeur adjoint, expérience client, qui a rendu visite pendant l'été à chacun des employés mis à pied en compagnie de sa collègue **Marie-Ève Leclerc**, conseillère de la Direction talents et culture. En leur remettant un petit cadeau, il a maintenu ainsi le contact avec ses collègues en leur réitérant l'importance qu'ils ont aux yeux de la Société, malgré leur mise à pied temporaire. Évidemment, le tout a été fait dans le respect des mesures en vigueur. Un beau geste de solidarité et de reconnaissance qui mérite d'être souligné !

→ Danny Champagne, directeur-adjoint, Expérience client rend visite à Nadia Pace, préposée au service d'accueil.

Une équipe agile en télétravail

L'ensemble des employés réguliers de la Société ont été en télétravail pendant l'année 2020-2021, se déplaçant au Palais uniquement lorsqu'il était essentiel de le faire. La Direction des technologies de l'information (TI) a équipé les employés d'ordinateurs portables et de cellulaires, dans le but de retirer toutes les lignes fixes prochainement. Cette Direction a d'ailleurs accueilli au sein de son équipe cinq employés spécialisés en télécommunications provenant de la Direction de la production afin de bonifier le soutien en TI en interne, un aspect devenu essentiel pour les employés en télétravail.

Par ailleurs, la sécurité de l'information a été rehaussée pour résister à des cyberattaques potentielles.

La direction de la Société tient à souligner la grande adaptabilité de ses employés à la situation. Elle a multiplié les efforts de communication interne pour rester en contact avec son personnel pendant toute l'année. Par ailleurs, la politique de télétravail a fait l'objet d'une révision liée à la situation particulière de l'année.

Fermeture de la galerie commerciale

La pandémie a eu un impact désastreux sur les commerces des Galeries du Palais, forcés de fermer leurs portes pendant plusieurs mois. L'équipe de la Direction de l'immeuble de la Société s'est mise à la disposition des locataires pour les accompagner dans leurs démarches de subventions auprès des différents paliers de gouvernement.

Des tarifs de stationnement modulés

Dans le but de contribuer à la relance de la métropole, le stationnement du Palais a été offert au rabais aux visiteurs pour les inciter à venir magasiner au centre-ville. De plus, il était gratuit pour les employés du CHUM et les employés du Palais pour leur éviter le transport en commun et les risques associés. Deux heures de stationnement gratuit étaient également offertes aux personnes venant au Palais pour se faire vacciner.

INM
Le
Réverbère
INM

BIENVENUE À TOUS

1 → Enregistrement du balado *Réverbère* de l'institut du Nouveau Monde

2 → Tournage d'un événement de la CCMM dans le Prisme

3 → *Le Forum IA* de la CCMM

→ Le Palais, un centre de solutions en temps de COVID-19… et après !

La Société a lancé un grand nombre d'initiatives, dont une offre de services entièrement repensée pour accompagner ses clients dans la transformation de leurs événements.

Se positionnant comme un fournisseur de solutions, le Palais a agi comme coproducteur des événements qu'il a accueillis en 2020-2021.

Palais Média Propulsion: inauguration de studios de haute technologie

Tenue d'événements hybrides, production vidéo, réalisation de balados, enregistrement d'entrevues, captation de contenu sur place, création de capsules spécialement conçues pour les médias sociaux… Les nouveaux studios de haute technologie du Palais donnent aux clients la possibilité de créer des contenus percutants qui rayonnent au-delà des murs. Intitulée **Palais Média Propulsion**, cette offre inédite propose des espaces aux configurations adaptées à différents types de présentation s'inspirant des plateaux de télévision. Le Palais est ainsi devenu un lieu de tournage pour des événements de toutes sortes, notamment de nombreuses conférences de presse du premier ministre du Québec, François Legault.

Le développement de cette offre de studios a été orchestré conjointement par plusieurs directions du Palais, dont les équipes du marketing et des communications, des événements et de l'expérience client, et des technologies de l'information.

1 → Le Prisme
2 → Le Studio 520
3 → Le Studio 524
4 → Le Studio 710

Studio Média
Propulsion
Palais
des congrès
de Montréal
Studio

Bienvenue

MTL
Reunion

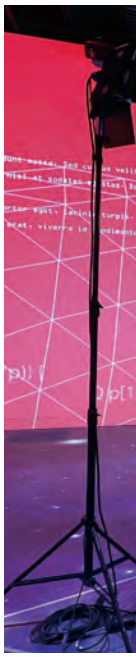

Les studios OASIS immersion, une première mondiale

Le Palais est le premier centre des congrès au monde à disposer de studios immersifs permanents. Outre **OASIS immersion**, un espace de plus de 2 000 m² qui, en plus d'être offert en location, propose une riche programmation d'expositions déambulatoires au grand public, trois nouveaux studios immersifs situés au rez-de-chaussée du Palais possèdent un équipement à la fine pointe permettant la projection à 360° sur les murs et le plancher. Le résultat a déjà séduit les participants aux événements hybrides qui ont été tournés dans ces espaces, soit le *Forum IA de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain* et la conférence de Laurent Duvernay-Tardif dans le cadre de l'événement *PCMA Convening Leaders*.

Alors que les expositions publiques d'OASIS immersion – dont la première, *Inspirations* – sont gérées par ce nouvel acteur de l'écosystème touristique montréalais, la location des salles à des fins événementielles est sous la responsabilité du Palais. À noter que la promotion de l'offre B2B des studios OASIS immersion relève de l'équipe de marketing et des communications du Palais.

1 → OASIS immersion
2 → *Le Forum IA* de la CCMM
3 → Le Salon du livre de Montréal en direct du Palais

Des événements hybrides, conçus de toutes pièces par les talents du Palais

Si les rencontres en présentiel sont dans son ADN, le Palais a pourtant trouvé une façon de créer des événements hybrides qui allient le virtuel avec la présence d'un petit nombre de personnes dans la stricte conformité au protocole sanitaire. Afin d'arriver à un résultat unique et prometteur, la Société a effectué en 2020-2021 une vigie des technologies d'événements hybrides disponibles sur le marché et a entamé une démarche de réflexion à l'aide d'ateliers stratégiques regroupant des représentants de ses différentes directions. Le but de cette démarche : identifier la place du Palais dans un univers d'événements virtuels. Au terme de cette réflexion collective s'est imposée une vision originale qui positionne le Palais comme centre de solutions et de services-conseils, capable de proposer à ses clients les offres de ses partenaires du secteur privé.

→ Le Salon du livre, diffusé en direct du Palais !

2020 devait être la première année du Salon du livre de Montréal (SLM) au Palais. À défaut d'accueillir des milliers de visiteurs à ce grand rendez-vous annuel, le SLM, avec la collaboration de l'équipe du Palais, s'est entièrement transformé pour offrir à ses adeptes une expérience virtuelle unique et innovante. Au cœur de l'édition 2020, le volet *En direct du Salon* (accessible via le site web du SLM) proposait des diffusions de qualité professionnelle tournées en direct de divers lieux aménagés de façon créative au Palais.

MTL Reunion : un grand déploiement de savoir-faire

La Société a démontré sa grande agilité et son expertise en mettant sur pied une conférence hybride de grande envergure en octobre dernier. Plus de 2 000 participants de 30 pays se sont réunis virtuellement pour réinventer l'avenir, ensemble. Reconnaissant le leadership du Palais, des conférenciers de renommée internationale ont accepté de prendre part à l'événement, ce qui a renforcé sa crédibilité en tant qu'innovateur dans le domaine. **MTL Reunion** a d'ailleurs l'ambition d'être le premier d'une série d'événements développés par le Palais qui s'imposera dorénavant comme créateur de contenus.

Destinée au milieu des affaires et aux acteurs de l'industrie d'ici et d'ailleurs, MTL Reunion a traité des enjeux des associations et des congrès dans le monde ainsi que des défis de l'industrie de l'aviation mondiale. La bien connue journaliste et animatrice de radio et de télévision Rebecca Makonnen a agi en tant que maîtresse de cérémonie.

Fidèle à sa volonté d'être un vecteur de la créativité montréalaise, la Société a fait de MTL Reunion une vitrine du savoir-faire du Palais et de la métropole. En plus de fournir du contenu gratuit, inspirant et pratique pour réinventer les événements, MTL Reunion a permis aux organisateurs d'expérimenter les solutions audacieuses déployées par le Palais pour relancer les affaires, avec l'aide de ses fournisseurs officiels Encore et GES. L'événement a été réalisé en conformité avec son protocole sanitaire PROGRES.

Les studios installés dans le cadre de son offre de création de contenu Palais Média Propulsion ont été mis à profit, tout comme les services d'ateliers mieux-être d'Organik, un nouveau partenaire qui a animé les pauses santé lors de la journée.

1 → Présentation de la Ministre du Tourisme, Caroline Proulx

2 → Entrevue de Frantz Saintellemy par Christopher Curtis enregistrée dans le Prisme

3 → Séance sur l'industrie de l'aviation mondiale et ses défis avec, entre autres participants, Yves Lalumière et Mark Galardo

4 → Rebecca Makonnen, animatrice de MTL Reunion

→ Un programme passionnant

Le futur de l'innovation est vert et inclusif
Conférence de Frantz Saintellemy, président et chef de l'exploitation, Leddartech et cofondateur de Groupe 3737

Créons le futur ensemble
Séance animée par Sherrif Karamat, PDG, Professional Convention Management Association (PCMA), avec la participation de:

- Carina Bauer, PDG, IMEX Group
- Carol McGury, vice-présidente exécutive, Services des événements et de l'éducation, SmithBucklin
- David Peckinpaugh, président, Maritz Global Events
- James Rees, président, International Congress and Convention Association (ICCA)

L'industrie de l'aviation mondiale et ses défis
Séance animée par Rebecca Makonnen, avec la participation de:

- Luis Felipe de Oliveira, directeur général, Conseil international des aéroports
- Mark Galardo, vice-président, Planification du réseau et Alliances, Air Canada
- Yves Lalumière, PDG, Tourisme Montréal
- Philippe Rainville, PDG, Aéroports de Montréal

Le futur des conférences: événement ou évén-manque ?
Séance animée par Andy Nulman, cofondateur et PDG, Play the future, avec la participation de:

- Mitch Joel, fondateur, Six Pixels Group
- Philippe Telio, fondateur, Startupfest
- Marie-Pier Tessier De L'Étoile, cofondatrice et directrice générale, Îlot 84/Aire commune

Accompagner la transformation événementielle de ses clients et partenaires

En lançant un nouveau programme d'accompagnement propulsé par Yulism, la Société démontre une fois de plus son leadership. Elle invite ses clients et ses partenaires à prendre du recul pour réinventer leurs événements dans un contexte post-pandémique.

Adapter son événement grâce à des formules hybrides ou 100 % virtuelles en temps de pandémie, c'est déjà admirable. Mais en mettant sur pied ce programme offrant 10 heures d'accompagnement individuel et 10 heures de formation, la Société a encouragé les planificateurs à transformer leurs événements de manière vraiment structurante plutôt que simplement technologique.

→ Félicitations à la première cohorte !

- Xavier Poncin, SIAL & SET Canada
- Jean Saad, Expo Media
- Marie-Josée Talarico, JPdL
- Hélène Larose, Mouvement québécois de la qualité
- Olivier Gougeon, Salon du livre de Montréal
- Gaétane Bergeron, Conseil des métiers d'art du Québec
- Denis Dessureault, Salon International de l'Auto de Montréal
- Simon Fréchette, Groupe Contex
- Sylvain Deschênes, Nautisme Québec/ Alliance de l'industrie nautique du Québec
- Marie-Josée Bouchard, Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ)

Des résultats prometteurs pour l'avenir

Si les congrès, comme l'ensemble du secteur événementiel, ont été à l'arrêt depuis le début de la pandémie, le travail de démarchage en vue des années futures a, pour sa part, roulé à grande vitesse en 2020-2021. En effet, les ventes se sont poursuivies grâce à la grande agilité des équipes qui ont non seulement intégré immédiatement la nouvelle offre de Palais Média Propulsion, mais aussi convaincu les clients des avantages des événements hybrides et virtuels.

Les résultats obtenus pour les années à venir sont dignes de mention, car ils témoignent de la confiance en l'avenir exprimée par l'industrie. En 2020-2021 ont été confirmés :

- → 14 congrès, dont 5 congrès internationaux, 1 congrès américain, 2 congrès canadiens et 6 congrès québécois,
- → 17 expositions,
- → 185 réunions, événements spéciaux et réceptions dans un marché qui représente un énorme potentiel pour l'offre des studios de Palais Média Propulsion et les nouveaux forfaits mis sur pied par la Société.

À noter parmi les congrès d'envergure confirmés :

- → **One Young World 2024**, 2 500 délégués
- → **3rd Joint Congress on Evolutionary Biology**, 2 500 délégués
- → **World Summit AI Americas 2022**, 1 400 délégués
- → **Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec 2023**, 1 500 délégués
- → **51es Journées dentaires internationales du Québec 2021**, 12 000 délégués

Le Club des Ambassadeurs, toujours d'actualité

Regroupant actuellement quelque 340 sommités influentes qui œuvrent au sein des créneaux d'excellence de la métropole, le Club des Ambassadeurs demeure un partenaire précieux de la Société dans sa quête de champions locaux prêts à porter le flambeau de candidatures de congrès internationaux.

En plus de garder le contact avec ses Ambassadeurs par le biais du président du Club, Pr Hany Moustapha, la Société a travaillé à l'élaboration de l'édition virtuelle de son *Gala Reconnaissance*, qui s'adressera à une communauté élargie d'universitaires et du milieu des affaires, tant au Québec qu'à l'international.

Une vigie internationale de l'industrie en période de COVID-19

L'évolution de l'industrie des congrès aux prises avec la COVID-19 dans diverses parties du monde a fait l'objet d'une vigie commerciale très poussée. L'équipe de développement des affaires et des alliances stratégiques a participé à une multitude de séminaires d'associations internationales dans le but de dresser un état de la situation et de comprendre les tendances du marché. La pandémie a remis toutes les pendules à zéro, ce qui a présenté un énorme défi pour l'intelligence d'affaires basée sur l'identification des comptes prioritaires.

Tisser de nouveaux liens avec les grands acteurs de la région

La signature d'alliances stratégiques et de partenariats a toujours été au cœur du développement du Palais et de son rayonnement. Cette année, alors que la métropole et le Québec tout entier traversent une crise sans précédent, ces ententes ont pris tout leur sens.

En plus de consolider les liens avec les partenaires actuels que sont les Fonds de recherche du Québec, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Quartier de l'innovation, la Société a multiplié les ententes avec de nouveaux alliés parmi lesquels :

- → **l'Institut du Nouveau Monde**
  Cette entente a pour but de faire rayonner les savoir-faire des deux organisations auprès d'un plus large auditoire, tout en célébrant le savoir scientifique qui éclaire le débat public. Cette collaboration s'est traduite notamment par la coproduction de la deuxième saison du *Réverbère*, un balado enregistré dans les studios de Palais Média Propulsion.
- → **le Partenariat du Quartier des spectacles**
  Cette collaboration qui s'avère essentielle dans le cadre de la relance de la métropole assurera la coordination fructueuse des actions et des ressources propres aux deux organisations et fera rayonner le secteur culturel et touristique de l'axe urbain Vieux-Montréal–Palais des congrès–Quartier des spectacles.
- → **l'Acfas**
  L'entente signée avec cet organisme à but non lucratif, voué à l'avancement des sciences au Québec, dans la francophonie canadienne et sur la scène francophone internationale, offre à la Société un accès direct aux universitaires. Il s'agit d'un atout essentiel dans la recherche de champions locaux.
- → **la Chambre de commerce du Montréal métropolitain**
  En proposant à la CCMM de tenir ses conférences *Relançons MTL* dans les studios de Palais Média Propulsion, la Société s'est positionnée comme un acteur de premier plan qui favorise la résilience de la métropole. D'autres événements de la Chambre, tels que le *Forum IA* et le *Programme ACCLR*, ont eu lieu au Palais en 2020-2021, témoignant de la consolidation et du potentiel de ce partenariat.
- → **la Régie des installations olympiques**
  Cette alliance, initiée à l'invitation de la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, représente une opportunité pour les deux sociétés d'État d'optimiser leurs pratiques, de partager leurs connaissances et leurs expertises, en plus d'amplifier leur représentation sur le marché international.

Par ailleurs, la Société a continué à animer ses comités sectoriels, invitant des représentants de nouvelles grappes à se joindre à la réflexion et aux échanges.

COMITÉ STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL

- → D^re^ Janice L. Bailey, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- → M^me^ Suzanne M. Benoît, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- → M. Frank Béraud, président-directeur général de Montréal InVivo
- → D^r^ Fabrice Brunet, président-directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- → M. Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM
- → M. Martin Charron, président-directeur général d'AluQuébec

- → Pr James J. Clark, directeur du Centre for Intelligent Machines (CIM) et professeur au département de génie électrique et informatique de l'Université McGill
- → Mme Sarah Houde, présidente-directrice générale de Propulsion Québec
- → Dre Carole Jabet, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé
- → Pr Fabrice Labeau, premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) de l'Université McGill
- → M. Pierre Moreau, président-directeur général du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- → Pr Hany Moustapha, directeur du Pôle Innovation 4.0 de l'École de technologie supérieure
- → Dre Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
- → Dr Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec
- → Mme Lyne Sauvageau, présidente-directrice générale de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- → M. Gilles Savard, directeur général d'IVADO
- → Mme Nathalie Viens, partenaire opérationnelle de la division infrastructure de la Caisse de dépôt et placement du Québec
- → Mme Debbie Zakaib, directrice générale de mmode

COMITÉ AÉROSPATIAL

- → Mme Ani Armenian, gestionnaire principale en communication de Thales Transport
- → Mme Suzanne M. Benoît, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- → M. Sofiane Benyouci, associé et vice-président, Consultation d'Innovitech
- → Pr Nadia Bhuiyan, professeure en génie mécanique, industriel et aérospatial et vice-rectrice de partenariats et apprentissage expérientiel de l'Université Concordia
- → M. Julien Caudroit, directeur des communications et de l'événementiel du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)
- → M. Pierre Coutu, président et chef de la direction d'Airport Management Professionals
- → Pr Wagdi George Habashi, professeur de génie mécanique et titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG de l'Université McGill
- → M. Fassi Kafyeke, directeur principal des technologies stratégiques et de la conception avancée, et membre de l'équipe de direction de l'Ingénierie en développement des produits aéronautiques de Bombardier Aéronautique
- → Mme Charlotte Laramée, directrice, Croissance d'Aéro Montréal
- → Mme Niloofar Moradi, ingénieure de projet de Pratt & Whitney
- → Pr Hany Moustapha, directeur du Pôle Innovation 4.0 de l'École de technologie supérieure
- → M. Robert Trudeau, directeur principal, Ventes aux entreprises réseau mondial et marché du Québec d'Air Canada

L'espace pour se réinventer : Le Palais dévoile sa nouvelle image de marque

Pour refléter sa transformation en vecteur de la créativité montréalaise, la Société s'est dotée d'une nouvelle image de marque qui la positionne comme chef de file dans la révolution événementielle actuelle. En plus d'offrir l'espace pour se réinventer, le Palais promet à ses clients des expériences inspirantes, authentiquement montréalaises et absolument mémorables.

Fruit d'un processus collaboratif fort lors d'ateliers entre l'agence BrandBourg, les employés du Palais et ses différentes parties prenantes, la nouvelle identité sert de véritable levier au rayonnement du Palais. Le caractère innovant et audacieux de la Société et le déploiement déterminé de son offre repensée s'expriment dans cette représentation vivante, modulable et tournée vers le numérique. Pour sa part, la signature **« L'espace pour se réinventer »** décloisonne le rôle et la portée du Palais en se détachant des limites physiques du bâtiment, en plus de traduire la promesse de marque de manière engageante. Cette évolution s'avérait essentielle, en cohérence avec la nouvelle vision et le changement de culture de l'entreprise.

En 2020-2021, la Direction du marketing et des communications s'est affairée à donner vie à cette image de marque qu'elle a déployée partout dans le Palais sous forme de signalétique présentant les mesures sanitaires. Elle a aussi saisi toutes les occasions de l'afficher : lancement de campagnes numériques, production de vidéos, élaboration du nouveau site web et d'un cahier de candidature harmonisés à la nouvelle identité.

Cette image de marque a fait l'objet d'une dizaine de présentations auprès des partenaires du Palais, visant à prendre le pouls de l'industrie tout en expliquant la démarche créative liée au nouveau plan stratégique.

Palais
des congrès
de Montréal

Un grand virage vers le marketing numérique

Au cœur des changements opérés en 2020-2021, l'équipe du marketing et des communications a fait preuve de créativité en adoptant de nouvelles façons de faire. Les occasions de développement des affaires et de promotion en personne ayant disparu partout dans le monde, elle a développé une stratégie axée sur le numérique et la programmatique pour profiter pleinement du potentiel offert par le web et diffuser le message **« Quand vous serez prêts, nous serons là »**. En plus d'infolettres ciblées selon les marchés, un plan média tant local qu'international a été mis à exécution dès l'automne 2020, accompagné de la mise en ligne de plusieurs vidéos sur la chaîne YouTube du Palais.

L'organisation de l'équipe a d'ailleurs été revue pour mieux refléter ce virage numérique.

Les forfaits Palais + pour encourager la relance

La Société a mis sur pied un programme de relance des affaires désigné **Palais +** et constitué de forfaits facilitant la tenue d'événements sans tracas, en toute confiance. Cette offensive inédite permet à tout type d'organisation de tenir son événement dans des salles spacieuses et réaménagées pour respecter les mesures de distanciation.

Fait à noter, l'ensemble des nouvelles mesures sanitaires est offert gratuitement, dont l'aménagement de salles, la structure centralisée d'accueil et les nouveaux processus d'entretien ménager. De plus, le Palais propose à titre gracieux les superficies additionnelles requises pour respecter les nouvelles normes de distanciation physique.

Montréal, toujours première !

Les classements internationaux parus au cours de l'année continuent de placer Montréal au sommet des destinations pour l'accueil d'événements internationaux.

En tant que principal lieu d'accueil des congrès d'envergure à Montréal, le Palais est fier de contribuer au positionnement de la métropole québécoise parmi les destinations mondiales les plus convoitées. Encore une fois, la synergie entre les différents acteurs de l'industrie, les gens d'affaires, le milieu universitaire et les Ambassadeurs accrédités du Palais aura généré la venue de nombreux événements.

Pour une troisième année d'affilée, Montréal se classe en première position des villes d'Amérique pour l'accueil d'événements internationaux selon l'International Meetings Statistics Report, publié par l'Union des Associations Internationales (UAI) et s'appuyant sur les données de 2019. Propulsée par les performances exceptionnelles d'organisation, de promotion et d'accueil du Palais des congrès de Montréal et de son partenaire Tourisme Montréal, la métropole a été l'hôtesse de 129 événements internationaux en 2019, devançant des villes comme New York, Washington, Toronto et Buenos Aires.

En 2019, la destination québécoise s'est également distinguée au classement annuel de l'International Congress and Convention Association (ICCA). Cet important palmarès a couronné Montréal comme première ville en Amérique du Nord pour l'accueil de congrès internationaux, et ce, pour une quatrième année consécutive.

Une année propice à un bilan de santé du bâtiment

À l'automne 2020, la Société a reçu le rapport d'évaluation d'état de ses actifs immobiliers. L'infrastructure, dont plusieurs composantes datent de près de 40 ans, a fait l'objet d'une inspection non invasive dans l'ensemble du bâtiment. Des services spécialisés ainsi que des expertises approfondies ont été requises spécifiquement pour les façades et les stationnements intérieurs.

Cet exercice visait trois objectifs :
- → Dresser une liste des travaux à réaliser.
- → Avoir un aperçu de l'enveloppe budgétaire de ces travaux.
- → Établir un échéancier de réalisation.

Le Palais a amorcé en 2020-2021 un programme de maintien de ses actifs qui s'échelonnera sur les 10 prochaines années. Une partie importante des projets de rénovation a été inscrite au prochain plan québécois des infrastructures (PQI 2021-31). L'ensemble de ces initiatives permettra de maintenir la capacité actuelle du Palais.

Plus de 1800 interventions sont ciblées. Les discussions se poursuivent avec le ministère du Tourisme et le Conseil du trésor au cours de la prochaine année afin de planifier la mise en œuvre des travaux.

La Société, première parmi ses pairs en matière de respect d'obligations contractuelles

À titre de société d'État, le Palais doit respecter une législation et une réglementation strictes dans le domaine de l'approvisionnement en biens et services. Tous les ans, le Secrétariat du Conseil du trésor dresse un portrait individuel de chaque organisation gouvernementale pour ce qui est du respect de ses obligations contractuelles. Le score obtenu par la Société en 2019-2020 est de 99,7 %, ce qui la place en tête des sociétés d'État du gouvernement du Québec. La Société tient à souligner le travail de l'équipe d'approvisionnement, qui a démontré de manière éloquente son haut niveau d'expertise et de compétence.

Suivi du Plan stratégique 2019–2023

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la réalisation du plan stratégique 2019-2023

L'année 2020-2021 a été très difficile pour de vastes pans de l'économie québécoise, mais en particulier pour l'industrie événementielle.

La pandémie et les mesures sanitaires qui en ont découlé ont significativement réduit la capacité de la Société d'atteindre plusieurs de ses objectifs stratégiques. Les indicateurs de nature économique montrent tous des diminutions importantes.
Toutefois, malgré ces circonstances exceptionnelles, la Société et son conseil d'administration considèrent que les objectifs du plan stratégique sont toujours aussi valables. Il importe également de mentionner que plusieurs autres indicateurs montrent quant à eux de bons résultats.

En fonction des changements à venir aux mesures sanitaires en vigueur, la Société entend reprendre ses activités et son développement d'affaires, en particulier localement, afin de réaliser son plan stratégique 2019-2023.

Enjeu 1
La création de richesse socioéconomique

ORIENTATION 1.1
Accroître l'attractivité et la compétitivité du Palais

Objectif 1.1.1	**Proposer une offre de service distinctive**
Indicateur	Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés
Cible	12 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés	4,8 %	2 %	68 %*	12 %

* La hausse marquée des événements qui ont utilisé de nouveaux produits et de nouveaux services s'explique essentiellement par la mise en place durant la pandémie d'une offre de service virtuelle qui permet de capter des événements et de les diffuser sur une variété de plateformes. Nous avons pu continuer à maintenir des activités au Palais en dépit des restrictions dictées par la pandémie.

Objectif 1.1.2	**Offrir une expérience client exceptionnelle pour les promoteurs et les visiteurs**
Indicateur	Taux global de satisfaction des clients
Cible	≥ 90 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux global de satisfaction des clients	90,8 %	≥ 90 %	92,8 %	≥ 90 %

Objectif 1.1.3	**Améliorer l'offre technologique**
Indicateur	Taux de satisfaction des clients pour les TI
Cible	88 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction des clients pour les TI	83,8 %	86 %	88 %	88 %

Objectif 1.1.4	**Intégrer le développement durable à sa stratégie d'affaires**
Indicateur	Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais
Cible	≥ 85 % en 2020-2021
Indicateur	Hausse de la compensation des gaz à effets de serre (GES) liés aux événements
Cible	+ 3 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais	ND*	≥ 85 %	93 %	≥ 85 %
Hausse de la compensation des gaz à effets de serre (GES) liés aux événements	ND	—	+ 3 %	– 3,7 %*

* Pour la première année du plan stratégique 2019-2023, la Société a compensé l'équivalent de 1 135,2 tonnes de GES. Pour l'an 2, le volume de GES compensés est tombé à 1 092,3 tonnes. La diminution de notre consommation d'énergie pendant la dernière année financière explique cette réduction, somme toute positive, car la Société a généré moins de GES à la source.

Objectif 1.1.5	**Participer à la génération de retombées économiques pour Montréal et le Québec**
Indicateur	Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec
Cible	+ 2 % en 2020-2021
Indicateur	Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal
Cible	+ 2 % en 2020-2021
Indicateur	Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec
Cible	+ 2 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec	+ 5,83 %	+ 2 %	– 100 %	+ 2 %
Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal	+ 9,41 %	+ 2 %	– 100 %	+ 2 %
Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec	– 18 %	+ 2 %	– 100 %	+ 2 %

Pour ces indicateurs, la pandémie et les nombreuses mesures sanitaires mises en place, notamment la fermeture des frontières et l'interdiction de voyager, ont significativement réduit la capacité de la Société à s'approcher de ses cibles. Selon les prévisions, une relance timide devrait se faire sentir dès l'année 2021-2022 ainsi que l'année suivante. À noter toutefois que le calendrier d'événements sera sur le point d'atteindre sa capacité maximale dès la fin 2022.

ORIENTATION 1.2
Faire rayonner la communauté montréalaise

Objectif 1.2.1	**Devenir un modèle d'intégration sociale et communautaire**
Indicateur	Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires sociaux communautaires
Cible	85 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires sociaux communautaires	ND	—	89 %	85 %

Objectif 1.2.2	**Devenir une vitrine des créateurs et des scientifiques d'ici**
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle
Cible	2 en 2020-2021
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou de nouveaux partenariats avec le milieu universitaire
Cible	2 en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle	8	2	2	2
Nombre de nouvelles collaborations ou de nouveaux partenariats avec le milieu universitaire	2	2	2	2

Objectif 1.2.3	**Développer une programmation d'expériences montréalaises**
Indicateur	Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux
Cible	+ 5 % en 2020-2021
Indicateur	Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise
Cible	85 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux	ND*	+ 5 %	- 91 %	+ 5 %
Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise	78 %	85 %	80 %**	85 %

* La pandémie a eu un impact majeur sur l'achalandage des espaces commerciaux du Palais. En 2019-2020, qui représente l'an 1 du plan stratégique 2019-2023, 17 516 personnes ont fréquenté en moyenne ces espaces quotidiennement. En 2020-2021, ce chiffre est tombé à 1 559. Nous anticipons une reprise graduelle des activités au cours de la prochaine année, sous réserve de changement aux mesures sanitaires applicables au Palais.

** Même si la Société n'a pas atteint son objectif, il n'en demeure pas moins que la hausse de 2 % du taux d'appréciation représente, en pleine année pandémique, une belle réussite pour le Palais alors que l'affluence chutait dramatiquement.

Enjeu 2
L'optimisation des ressources du Palais des congrès de Montréal

ORIENTATION 2.1
Optimiser les actifs et les talents du Palais des congrès de Montréal

Objectif 2.1.1	**Accroître annuellement les revenus autonomes**
Indicateur	Pourcentage de hausse des revenus autonomes
Cible	+ 2,5 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des revenus autonomes	- 0,2 %	+ 2,5 %	- 79 %	+ 2,5 %

Objectif 2.1.2	**Augmenter le taux d'occupation des espaces locatifs**
Indicateur	Taux d'occupation
Cible	+ 2 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux d'occupation	- 4,11 %	+ 2 %	- 43,13 %	+ 2 %

Cette diminution importante du taux d'occupation s'explique par la pandémie et l'impossibilité pour le Palais d'accueillir des événements en cours d'année. Le peu d'activités permises ne pouvait compenser l'annulation d'une grande partie de nos événements de l'année.

Objectif 2.1.3	**Devenir un employeur mobilisateur**
Indicateur	Taux de satisfaction des employés
Cible	78 % en 2020-2021

	2019-2020		**2020-2021**	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction des employés	73 %	75 %	81 %	78 %

Utilisation des ressources

Ressources humaines

→ Louise St-Germain, préposée à l'accueil

Une direction à l'écoute de son personnel

Avec l'ensemble de son effectif régulier en télétravail, la direction a multiplié les actions pour éviter l'isolement de ses employés et garder le contact avec eux. En premier lieu, la direction a augmenté les occasions de rencontres virtuelles avec le personnel du Palais afin de tenir tout un chacun informé des effets de la pandémie sur ses activités. En parallèle, elle a complété la mise sur pied du nouveau site intranet ***Vecteur***, un outil essentiel qui a grandement contribué à garder ouverts les canaux de communication entre la direction et ses employés. Finalisée en décembre 2020, la réalisation de ce projet est le fruit d'une collaboration entre plusieurs équipes de la Société. Le nouvel intranet a par ailleurs permis de mettre en valeur la nouvelle image de marque du Palais.

Autre illustration de l'empathie manifestée par la direction : le *Programme d'aide aux employés* a été élargi pour admettre les employés à l'événement. Ils ont ainsi pu s'en prévaloir pour faire face aux situations difficiles qui se sont présentées au cours de la dernière année.

Par ailleurs, des efforts ont été faits pour améliorer l'expérience des nouveaux employés, recrutés en temps de pandémie. En plus de rencontres organisées avec le comité de direction, les nouveaux venus ont pu créer des liens avec leurs collègues à l'aide de présentations virtuelles.

Augmentation du niveau de mobilisation des employés

Malgré la situation difficile de la pandémie, le taux de satisfaction des employés a connu une hausse, passant de 73 % à 81 % au cours de l'année 2020-2021. Dans les circonstances, c'est une excellente performance qui témoigne favorablement des efforts déployés par tous, en particulier les gestionnaires, pour maintenir l'engagement quotidien du personnel. Cet indicateur nous permet de constater l'engagement continu des employés malgré une situation exceptionnelle.

Diversité et inclusion

C'est avec grande fierté que le Palais se positionne au premier rang des sociétés d'État du gouvernement du Québec pour les objectifs atteints dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). Ce programme a pour but d'assurer une représentation équitable des personnes issues de groupes victimes de discrimination dans tous les types d'emploi d'une organisation.

Sensible à tous les enjeux de diversité et d'inclusion, la Société a également convié tous ses cadres et ses employés à la formation *Comprendre et agir*, conçue pour contrer le racisme, en collaboration avec la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

Intensification de la formation

Au cours de l'année 2020-2021, la pandémie et ses effets sur les activités du Palais ont révélé l'opportunité d'accentuer les efforts de formation. C'est ainsi que la Société a offert à ses cadres et à ses employés de multiples formations, ce qui lui a permis de dépasser les objectifs fixés à ce chapitre par la *Loi sur le développement de la main-d'œuvre*.

En plus de la formation sur le racisme destinée à l'ensemble du personnel et de la direction, les gestionnaires ont eu l'occasion d'accroître leur leadership et leurs compétences en gestion. En février dernier, la Société a ainsi lancé le programme ***Leader inspirant*** avec pour objectif de renforcer les comportements exemplaires qui concrétisent au quotidien les valeurs de l'organisation.

Par ailleurs, afin d'arrimer le développement de ses talents à ses objectifs stratégiques, la Société a adopté la formation *Lean Six Sigma*, citant parmi ses objectifs l'amélioration continue des processus. Plus de dix employés ont déjà obtenu la certification « ceinture verte ».

Portrait de l'effectif

L'effectif en poste[1] au 31 mars 2021

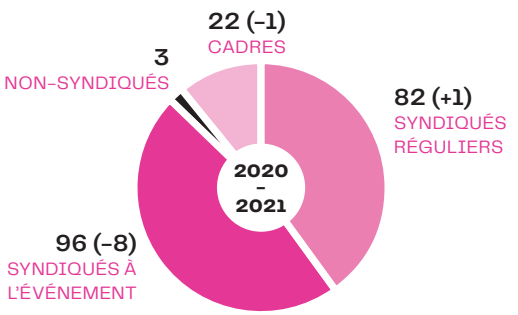

Total → 203 (-8)

1 → Effectif en poste : le nombre de personnes en poste au 31 mars 2021 et non le nombre d'employés à temps complet (ETC) autorisé. Le chiffre entre parenthèses représente l'écart par rapport à 2019-2020.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

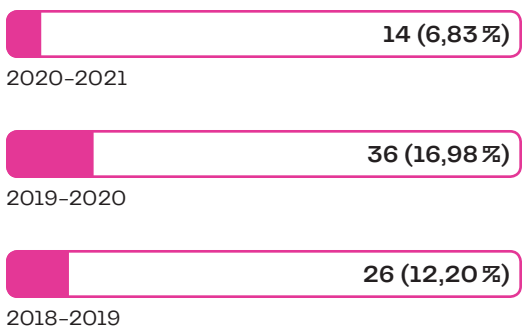

Formation

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

5 043 $
AMÉLIORER LES CAPACITÉS DE COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE

102 774 $
FAVORISER LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES

→ La Société a investi davantage pour favoriser le développement de compétences, notamment dans le cadre de formations en amélioration continue, pour contrer le racisme et pour renforcer les habilités de gestion du personnel en poste de supervision.

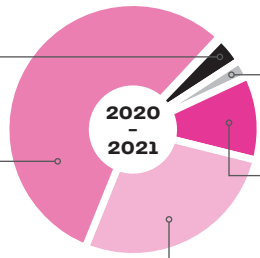

2 003 $
FAVORISER L'INTÉGRATION DU PERSONNEL ET LE CHEMINEMENT DE CARRIÈRE

18 138 $
ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES TECHNOLOGIQUES

48 814 $
SOUTENIR L'ACQUISITION DES HABILETÉS DE GESTION

37 016 $
FAVORISER LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES

28 049 $
SOUTENIR L'ACQUISITION DES HABILETÉS DE GESTION

24 451 $
ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES TECHNOLOGIQUES

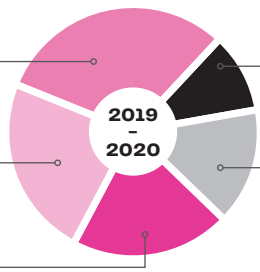

12 199 $
AMÉLIORER LES CAPACITÉS DE COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE

17 937 $
FAVORISER L'INTÉGRATION DU PERSONNEL ET LE CHEMINEMENT DE CARRIÈRE

Évolution des dépenses en formation

	Proportion de la masse salariale (%)	Nombre moyen de jours de formation par personne [1]	Montant alloué par personne [2]
2019-2020	1,51 %	1,12	568,05 $
2020-2021	2,04 %	2,48	862,29 $

1 → Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

2 → Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

Jours de formation selon les catégories d'emplois

	Cadre	Professionnel	Fonctionnaire
2019-2020	0,84	0,27	0,10
2020-2021	0,97	1,15	0,36

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements exigés par le Conseil du trésor relativement aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus conclus entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique	1	36 520 $
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	17	15 695 850,25 $
Total des contrats de service	**18**	**15 732 370,25 $**

Gestion et contrôle des effectifs

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, la somme des effectifs des organismes publics relevant d'un ministre dont le personnel n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder 288 500 heures. La Société a aisément atteint cet objectif cette année.

Répartition de l'effectif pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie du personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2021
Personnel d'encadrement	44 718	—	44 718	21
Personnel professionnel	—	—	—	—
Personnel infirmier	—	—	—	—
Personnel enseignant	—	—	—	—
Personnel de bureau, technicien et assimilé	150 341	1 130	151 471	90
Agents de la paix	—	—	—	—
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	17 672	1 107	18 780	54
Étudiants et stagiaires	—	—	—	—
Total	**212 731**	**2 237**	**214 968**	**165**
Total en ETC (nombre d'heures/1 826)			**118**	

Ressources informationnelles

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet d'atteindre les objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2020-2021.

Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2020-2021 (en milliers de dollars)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
Activités d'encadrement	—	—	177,6	169,6
Activités de continuité	992,4	686,0	1 110,9	1 525,2
Dossiers	176,1	517,8	—	—
Total	**1 168,5**	**1 203,8**	**1 288,5**	**1 694,8**

L'écart entre les coûts capitalisables prévus et réels tient au fait que le Palais a dû investir davantage pour la sécurité informatique et l'acquisition d'outils bureautiques rendus nécessaires par la pandémie. Pour les dépenses non capitalisables, l'écart résulte de la hausse des coûts de licences, particulièrement liées à la cybersécurité ; de plus, la Société a procédé à un transfert de ressources humaines non budgétées en cours d'année.

Liste et état d'avancement des principaux dossiers en ressources informationnelles

Pour 2020-2021, deux dossiers en ressources informationnelles étaient en cours de réalisation et le sont toujours. L'état d'avancement de ces dossiers est présenté sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.

Gouvernance

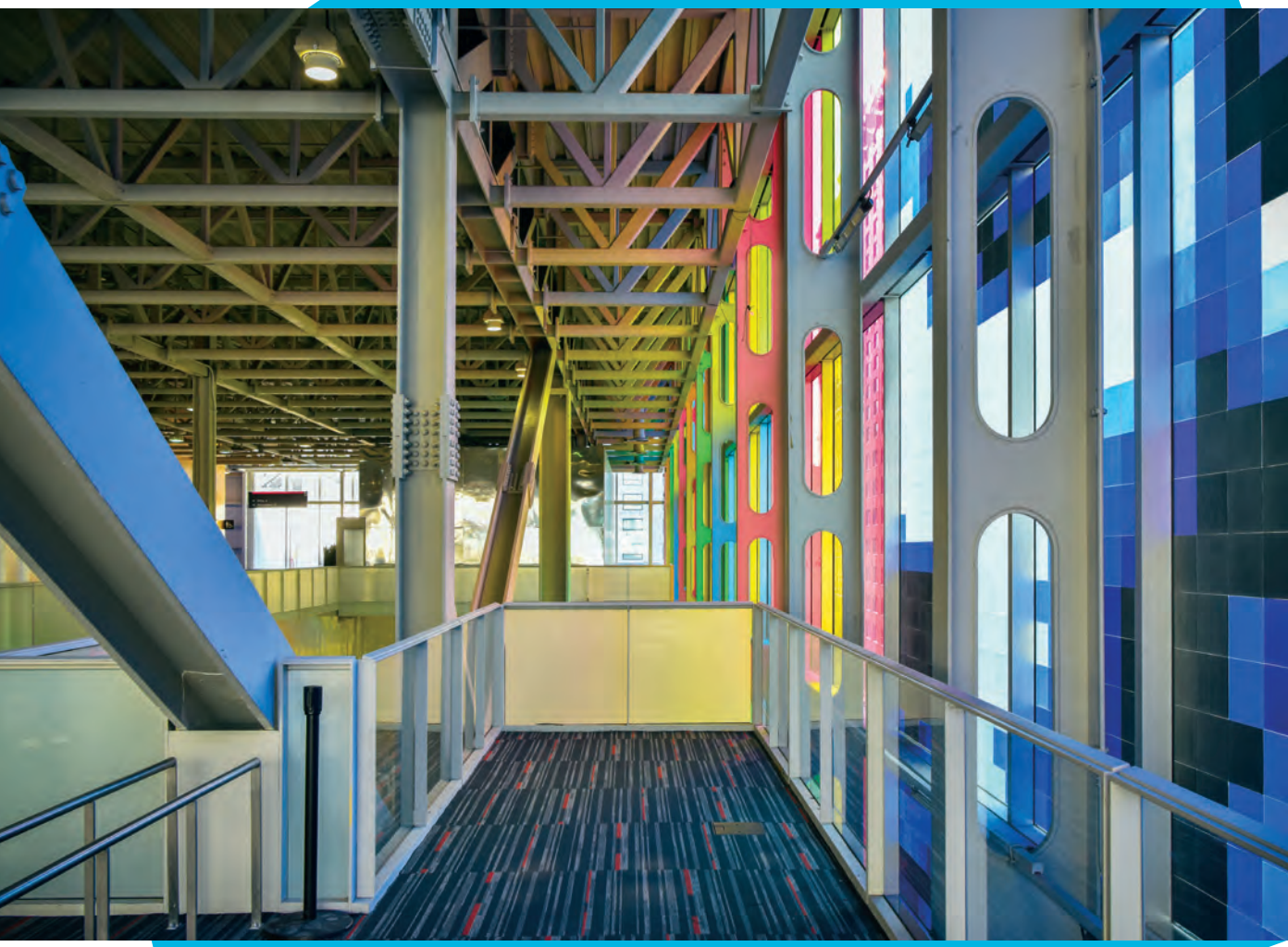

Conseil d'administration

Le mandat du conseil d'administration

À l'arrivée de Josée Noiseux à la fin de l'exercice, le conseil d'administration était exceptionnellement composé de douze membres, dont une nouvelle personne nommée. Il s'assure de la conformité de la gestion de la Société aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil approuve, entre autres choses, les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil avalise les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement.

Le conseil ratifie le plan stratégique de la Société, ses budgets de même que ses états financiers annuels.

→ Bienvenue à Josée Noiseux, nouvelle présidente du conseil d'administration

Le Conseil des ministres a nommé **Josée Noiseux**, le 24 mars 2021, à la tête du conseil d'administration du Palais pour un mandat de cinq ans, en faisant du même coup la première femme à occuper ce poste.

Administratrice de sociétés certifiée (ASC) reconnue pour s'être impliquée dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, Josée Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance.

Ses compétences avérées en matière d'affaires juridiques et de stratégie, ainsi qu'en infrastructures, gestion des risques, relations médias, responsabilité sociale et développement durable seront des atouts considérables pour accompagner le Palais dans la poursuite de sa nouvelle vision.

Les activités du conseil d'administration en 2020-2021

Au cours de l'année financière 2020-2021, le conseil d'administration s'est réuni à sept (7) reprises à l'occasion de cinq (5) réunions ordinaires et de deux (2) réunions extraordinaires.

Au cours des réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, les membres ont entériné l'octroi et la modification de divers contrats après avoir notamment examiné la conformité des résultats des appels d'offres et les besoins de la Société.

De plus, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif, qui portaient notamment sur l'approbation du profil de compétences des membres du conseil d'administration, la création du nouveau comité des technologies de l'information et de l'innovation, l'approbation de la révision de la politique de capitalisation et d'amortissement, et l'approbation de la nouvelle politique de divulgation financière. Enfin, le conseil a réalisé le bilan de l'année 2019-2020 en ce qui concerne la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023.

En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, le conseil d'administration, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, a procédé à l'exercice annuel d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités. De plus, également sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a recommandé au gouvernement le renouvellement du mandat au sein de son conseil de Lucie Rémillard.

Le conseil d'administration a de plus approuvé: les états financiers 2019-2020, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets de même que le budget en ressources informationnelles pour 2020-2021.

Finalement, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis annuels du *Plan stratégique 2019-2023* et du programme de gestion des risques ainsi qu'aux suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la performance commerciale et des résultats financiers et opérationnels, dont les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle.

Des réunions extraordinaires ont été consacrées à l'octroi de divers contrats après avoir examiné les résultats des appels d'offres. Par ailleurs, une de ces réunions, tenue en fin d'année, a porté sur la revue des risques organisationnels 2019-2023. À cette occasion, le président du conseil et les présidents de chacun des comités ont pu échanger et suivre les indicateurs et cibles relatifs à chaque risque identifié.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au président du conseil au cours de l'exercice financier 2020-2021. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique des administrateurs n'a été constaté au cours de la même période.

En ce qui a trait à la formation continue, deux activités de formation ont été organisées pour l'ensemble des membres. La première, à l'été 2020, portait sur le rôle des administrateurs dans la gestion contractuelle et l'autre, à l'automne 2020, concernait la gestion des risques dans le contexte actuel de crise. À noter que la majorité des membres étaient présents à l'occasion de ces formations.

Les membres du conseil d'administration

Claude Liboiron

→ Début du mandat à titre de membre du CA : juin 2004
→ Date de nomination à titre de président du CA : janvier 2009
→ Fin du mandat de président du CA : mars 2021
→ Membre indépendant du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Laval

Claude Liboiron est ingénieur diplômé de Polytechnique Montréal et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il a dirigé sa propre entreprise pendant plus de 23 ans. Il a occupé le poste de vice-président, Développement des affaires pour le Groupe HBA experts-conseils, maintenant Les Services EXP inc., où il continue d'agir à titre d'ingénieur au développement des affaires.

Josée Noiseux

→ Présidente du conseil
→ Date de nomination : mars 2021
→ Fin de mandat : mars 2026
→ Membre indépendante du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Montréal

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, **Josée Noiseux** cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet international Norton Rose Fulbright. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal et de NewCities, une organisation internationale basée à Montréal qui a pour objectif de contribuer par la recherche et l'innovation au développement de villes intelligentes. Reconnue pour son engagement dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, Josée Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance. En plus de son rôle auprès du Palais, elle siège actuellement aux conseils d'administration de Tennis Canada et du Musée d'art contemporain de Montréal. Ses expériences lui ont permis de développer une spécialisation dans les domaines des affaires juridiques et de la stratégie, ainsi qu'en infrastructures, gestion des risques, relations médias, responsabilité sociale et développement durable.

Robert Mercure

→ Date de nomination : septembre 2018
→ Fin de mandat : mars 2021
→ Ville de résidence : Montréal

Robert Mercure est président-directeur général du Palais des congrès de Montréal de septembre 2018 à mars 2021. Honoré à de multiples reprises, il s'est récemment vu décerner un diplôme honoris causa de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Il a remporté les titres Hôtel Fairmont de l'année de la chaîne Accor, Pinnacle Hotel Industry Award comme hôtelier de l'année du Canada, personnalité touristique à Québec, et meilleure entreprise touristique du Canada, le tout alors qu'il était à la barre du Fairmont Le Château Frontenac. Il a également fait du Château Frontenac le meilleur hôtel Fairmont au monde. Son parcours inclut des projets majeurs en rénovation et en repositionnement d'entreprises, notamment lorsqu'il était à la direction de plusieurs hôtels tels que le Fairmont Monte-Carlo, le Fairmont Le Reine Elizabeth, le Fairmont Royal York de Toronto, l'InterContinental et plusieurs hôtels de la chaîne Sheraton à Washington D.C., Savannah et Boston, aux États-Unis. Il est titulaire d'un baccalauréat en économie et en finance de l'Université du New Hampshire – Whittemore School of Business and Economics – et détenteur d'un certificat en gestion d'activité hôtelière de l'Université Cornell de New York.

Sofiane Benyouci

→ Date de nomination : juillet 2019
→ Fin de mandat : juillet 2023
→ Membre indépendant du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Montréal

Associé et vice-président, Consultation chez Innovitech, **Sofiane Benyouci** y est responsable de l'équipe de conseil en stratégie et innovation. Ingénieur aérospatial de formation et gestionnaire d'affaires, il s'impose en tant qu'expert en gestion de l'innovation, de la technologie et de la commercialisation. Acteur engagé dans l'écosystème d'innovation du Québec et du Canada, il aura accompagné depuis près de dix ans quelque 300 entreprises, organismes gouvernementaux, associations industrielles, universités et autres dans leur positionnement stratégique, technologique et commercial. Il s'est également fait valoir dans l'implantation d'initiatives innovantes et structurantes. S'il siège comme administrateur de sociétés, il s'implique aussi auprès de nombreux comités consultatifs d'entreprises, notamment ceux de TMC Amérique du Nord une multinationale hollandaise de services d'ingénierie, et de Simplex Legal, une firme de services juridiques innovante qui mise sur la technologie. De plus, Sofiane Benyouci se fait un fier ambassadeur de la diversité et de l'inclusion dans les milieux décisionnels et, enfin, il s'investit dans la formation de la relève à Polytechnique Montréal à titre de conférencier et de chargé de cours spécialisé en entrepreneuriat technologique et en gestion de l'innovation

Louis Dubé

→ Date de nomination : juillet 2019
→ Fin de mandat : juillet 2023
→ Membre indépendant du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Boucherville

Louis Dubé est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval et d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa. Il a aussi complété une formation en gouvernance en suivant la formation d'administrateur de sociétés certifié de l'Université Laval. S'il a toujours œuvré dans le domaine de la propriété intellectuelle et du transfert technologique, il a fait ses débuts comme avocat en litige devant la cour fédérale et a travaillé par la suite en entreprise, au sein des services juridiques de grandes sociétés telles Bombardier, Alcan et Rio Tinto. Au cours des années, il a participé à la gestion de services juridiques et technologiques et à de grands projets, sa contribution portant sur plusieurs aspects allant de l'embauche à la supervision de personnel en passant par la formation. Également, il a supervisé plusieurs dossiers de litige, d'impartition, de technologies de l'information et de développement technologique d'envergure. Impliqué dans plusieurs conseils d'administration, il est le président du conseil d'administration de Moisson Rive-Sud, la plus importante banque alimentaire de la Montérégie, et il a été élu au conseil d'administration de la société de placement Gestion FÉRIQUE à titre de membre ingénieur en avril 2019. Il y est membre du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance.

Carol A. Fitzwilliam

→ Date de nomination : novembre 2006
→ Fin de mandat : avril 2018
→ Membre indépendante du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Montréal

Membre du Barreau du Québec, **Carol A. Fitzwilliam** est avocate et administratrice de sociétés. Diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université Sir George Williams, elle a pratiqué le droit de 1978 jusqu'à la création de son entreprise de recrutement juridique en 1998. Diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A) depuis 2005, elle est présidente des conseils d'administration du Club de vin Opimian et de Maîtres Nageurs Canada.

Céline Gamache

- → Date de nomination : novembre 2015
- → Fin de mandat : avril 2024
- → Membre indépendante du conseil d'administration
- → Ville de résidence : Outremont

Céline Gamache détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal et un MBA en marketing et affaires internationales de HEC Montréal. Depuis 2014, elle est présidente de l'Association des fabricants de bardeaux d'asphalte du Canada. Jusqu'à tout récemment, elle était directrice des services de consultation chez Prud'homme Groupe-conseil et, notamment, responsable de la recherche de talents, particulièrement pour les postes de direction et de supervision, dans les domaines de la gestion, la production, l'ingénierie et des TI. Elle y était également active en accompagnement de cadres et en transition de carrière. Elle a occupé le poste de vice-présidente marketing chez Sodisco-Howden, distributeur national de matériaux. Elle a aussi assumé les postes de directrice en marketing et de directrice en ressources humaines chez Matériaux de construction BP Canada. Son expertise inclut les différents champs de spécialités des ressources humaines et de la combinaison marketing pour les marchés canadien et américain.

Josée Gravel

- → Date de nomination : juillet 2019
- → Fin de mandat : juillet 2023
- → Membre indépendante du conseil d'administration
- → Ville de résidence : Westmount

Josée Gravel est administratrice de société et avocate spécialisée en gouvernance d'entreprises. Antérieurement, elle a œuvré successivement comme vice-présidente et chef de contentieux pour l'entreprise canadienne de services financiers GE Capital, ainsi que pour la société d'État fédérale Exportation et développement Canada (EDC). Au sein de ces organisations vouées à la croissance des entreprises canadiennes et à leur rayonnement à l'étranger, elle a acquis une vaste expérience en gestion de risques, performance opérationnelle et planification stratégique. Au début de sa carrière, elle a pratiqué le droit bancaire et immobilier au sein d'un cabinet d'avocats national. M^{me} Gravel est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Université McGill (B.C.L. et M.B.A.), et membre du Barreau du Québec. Elle siège également au conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Valdurn ltée.

Yves Lalumière

→ Date de nomination : décembre 2013
→ Fin de mandat : août 2022
→ Ville de résidence : Boucherville

Yves Lalumière est président-directeur général de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal depuis 2013. Œuvrant au sein de l'industrie touristique depuis 1986, il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a occupé des fonctions de direction chez American Express pendant près de 20 ans, dans les domaines du voyage d'affaires, de la négociation d'ententes aériennes et du compte du gouvernement du Canada. En 2006, il s'est joint à Transat Distribution Canada comme vice-président, exploitation et développement des affaires, pour agir ensuite à titre de vice-président, réseau de distribution en 2008. En novembre 2009, il accède au poste de vice-président et directeur général de Transat Distribution Canada et, en 2011, il est nommé à la présidence de ce groupe, considéré comme le chef de file au Canada de la distribution au détail dans le domaine des voyages. Il siège au conseil d'administration de C2 MTL et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec tout en étant membre de la World Tourism Cities Federation. En 2016, il a été nommé Grand Ambassadeur de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Lucie Rémillard

→ Date de nomination : juin 2017
→ Fin de mandat : juin 2025
→ Membre indépendante du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Sutton

Lucie Rémillard est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés depuis 2016. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. Elle a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal ainsi que directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie, en 2016, en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie depuis 2011. À titre de membre de conseils d'administration, elle a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle préside le conseil d'administration de NOVAlex et siège également aux conseils du journal *Le Devoir* et de Tremplin Santé.

Annie Tremblay

→ Date de nomination : novembre 2015
→ Fin de mandat : avril 2024
→ Membre indépendante du conseil d'administration
→ Ville de résidence : Montréal

Annie Tremblay est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). Elle accompagne des organisations dans la gestion de la performance stratégique par les tableaux de bord. Ses expériences au sein d'EY, ses mandats en consultation, l'animation de séminaires à l'École des dirigeants de HEC Montréal et son engagement comme membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et à Téléglobe Canada lui ont permis de bien comprendre la dynamique opérationnelle et de gouvernance des sociétés. Elle siège, depuis 2015, à l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec.

Hubert Bolduc

→ Date de nomination : avril 2020
→ Fin de mandat : avril 2024
→ Ville de résidence : Montréal

Hubert Bolduc a été nommé président, Investissement Québec International en septembre 2019. Après avoir œuvré comme haut fonctionnaire au ministère du Conseil exécutif, il devient président-directeur général de Montréal International en 2016. Il est actuellement membre des conseils d'administration du CORIM, de Montréal International, de Scale AI, de Beneva et de Forces Avenir. Vice-président, Communications et affaires publiques chez Cascades de 2004 à 2012, il a également occupé le poste de conseiller du premier ministre du Québec de 2001 à 2003 et de conseiller au sein du cabinet de relations publiques NATIONAL de 1998 à 2000. M. Bolduc est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en communication de l'Université Stirling, en Écosse, et d'un MBA de HEC Montréal.

Les comités du conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont également siégé au sein de quatre (4) comités : le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines, le comité d'audit et le comité des TI et de l'innovation. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition : Carol Fitzwilliam, présidente, Josée Gravel et Sofiane Benyouci

Mandat : Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2020-2021, le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à trois (3) reprises, comme suit :

- → 48e réunion – 17 juin 2020
- → 49e réunion – 10 septembre 2020
- → 50e réunion – 26 novembre 2020

Dans le cadre de ces réunions, le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé au conseil d'administration :

- → d'approuver le processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour l'exercice ;
- → d'approuver la recommandation du renouvellement de mandat d'une administratrice au conseil.

Par ailleurs, le comité a assuré le suivi des dossiers suivants :

Formation aux membres
- → Élaboration de l'offre et déploiement de formations adaptées aux besoins des membres du conseil d'administration

Mandats des membres
- → Processus de renouvellement des mandats expirés des administrateurs
- → Mise en œuvre du programme d'accueil et d'intégration d'un nouveau membre
- → Sondage sur le processus d'intégration des nouveaux administrateurs au sein du conseil et analyse des résultats

Opérations
- → Préparation du rapport annuel 2019-2020
- → Mise à jour du manuel de l'administrateur

Éthique
- → Plaintes liées à l'éthique et mécanismes en place pour assurer le fonctionnement optimal du processus de divulgation
- → Tableau de bord des communications au personnel à propos du code d'éthique, adhésion à celui-ci et mécanismes de dénonciation

Autre
→ Litiges en cours

Le comité a également analysé les dossiers suivants:

Évaluation des membres, du conseil et de ses comités
→ Critères d'évaluation des membres du conseil et de ses comités et échéancier de l'exercice annuel d'évaluation des membres
→ Résultats de l'évaluation des membres du conseil et de ses comités pour 2020 et présentation des résultats au conseil d'administration

De plus, le comité a préparé le bilan des activités du comité pour 2019-2020, approuvé l'intégration d'un agenda de consentement au déroulement des assemblées du conseil d'administration et planifié les réunions du comité à venir en 2021.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition: Céline Gamache, présidente, et Lucie Rémillard

Mandat: La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général et de contribuer à la sélection des dirigeants.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2020-2021, le comité des ressources humaines s'est réuni à quatre (4) reprises, comme suit:

→ 60e réunion – 6 avril 2020
→ 61e réunion – 15 juin 2020
→ 62e réunion – 8 septembre 2020
→ 63e réunion – 23 février 2021

Dans le cadre de ces réunions, le comité des ressources humaines a recommandé au conseil d'administration d'approuver:

→ le budget des effectifs pour l'exercice financier 2020-2021 et de la masse salariale correspondante;
→ la majoration des échelles salariales au 1er avril 2020;
→ la modification au règlement concernant les conditions de travail du personnel cadre;
→ les modifications apportées à la politique de télétravail.

Également, le comité a approuvé:

→ l'évaluation de rendement du président-directeur général;
→ le bilan de l'exercice d'évaluation du rendement des directeurs relevant du président-directeur général, pour 2019-2020;
→ la mise à jour de la description de poste du président-directeur général.

Le comité a, par ailleurs, assuré le suivi concernant:

→ le mandat et les négociations associées au renouvellement des conventions collectives des employés réguliers et des employés à l'événement;
→ les mesures liées à la gestion du personnel dans le contexte de pandémie de COVID-19;
→ les principaux indicateurs d'efficience concernant la gestion des ressources humaines;
→ le bilan de la *Politique de télétravail* au 1er mars 2020;
→ les initiatives d'accompagnement et de formation pour le personnel cadre.

Les dossiers suivants ont aussi été examinés par le comité :

Dotation
- → Planification stratégique des RH affectées aux projets de la direction des immeubles
- → Changement à l'organigramme de la direction événements et expérience client
- → Ajout d'un poste cadre à la direction des technologies de l'information
- → Stratégie générale d'affichage de poste
- → Programme d'intégration des employés grâce à un guide d'accueil pour les nouveaux employés

Formation
- → Programme de mentorat pour les employés
- → Référentiel de compétences
- → Formulaire d'évaluation de rendement des directeurs et des cadres

Opérations
- → Historique et suivi des heures rémunérées par le Palais
- → Suivi des contrats de services professionnels pour l'ensemble de l'organisation

De plus, le comité a revu et validé son mandat et préparé le bilan des activités du comité pour 2019-2020.

COMITÉ D'AUDIT

Composition : Annie Tremblay, présidente, Claude Liboiron et Louis Dubé

Mandat : En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principales fonctions de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2020-2021, le comité d'audit s'est réuni à huit (8) reprises, comme suit :
- → 142e réunion – 7 avril 2020
- → 143e réunion – 9 juin 2020
- → 144e réunion – 7 juillet 2020
- → 145e réunion – 27 août 2020
- → 146e réunion – 1er octobre 2020
- → 147e réunion – 3 décembre 2020
- → 148e réunion – 7 décembre 2020
- → 149e réunion – 4 février 2021

Dans le cadre de ces réunions, le comité d'audit a assuré trimestriellement le suivi des dossiers suivants :

Opérations et contrôle
- → Avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes
- → Programme sur la gestion des risques
- → Rapport des incidents informatiques
- → Contrats de 25 000 $ et plus pour l'exercice en cours
- → Réception du certificat de conformité trimestriel de la direction

Finance et investissement
- → Engagements financiers liés au Fonds commun Tourisme Montréal–Palais des congrès de Montréal
- → Avancement des travaux et du financement du programme de projets de la Société en technologies de l'information et en immobilier
- → Programme d'optimisation des espaces locatifs (POEL)

Également, le comité a examiné les dossiers suivants:

Opérations et contrôle
- → Enjeux potentiels découlant du contexte de la pandémie, tels que présentés par la direction de la Société
- → Résultats financiers trimestriels et indicateurs de performance de la Société
- → Nouveaux indicateurs de performance proposés
- → Rapport d'analyse des risques organisationnels découlant du plan stratégique 2019-2023 de la Société, préparé par Raymond Chabot Grant Thornton, et tableau de bord de suivi des risques en résultant
- → Tableau de suivi de la gestion des risques de corruption, de collusion et de fraude

Finance et investissement
- → Programmes d'aide aux locataires de la galerie commerciale découlant des mesures sanitaires imposées en raison de la pandémie et suivis effectués par la direction à cet égard
- → Rapport d'état d'immeubles 2020-2025

Par ailleurs, le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration dans ces domaines:

Opération et contrôle
- → Approbation des états financiers au 31 mars 2020
- → Approbation des budgets d'opération, d'immobilisations et d'amortissements pour 2020-2021
- → Approbation de la programmation annuelle des projets et du budget en ressources informationnelles pour 2020-2021
- → Octroi ou modification de divers contrats après examen et approbation des résultats des appels d'offres publics ou sur invitation à cet effet

Politiques et directives
- → Approbation des modifications à la politique de capitalisation et d'amortissement
- → Approbation des modifications à la politique de délégation administrative et financière
- → Approbation de l'adoption de la nouvelle politique de divulgation financière

De plus, pour ce qui est des opérations et de leur contrôle, le comité a:
- → rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) dans le cadre de la présentation des résultats de l'audit des états financiers au 31 mars 2020;
- → été informé de l'audit de performance du VGQ portant sur la gestion des centres de congrès du Québec, dont la Société fait partie;
- → été informé de la conclusion d'une nouvelle entente entre la Société et Tourisme Montréal relativement au fonds commun;
- → approuvé les mandats d'audits internes portant sur le processus de tarification et sur la gestion de la transformation et des changements;
- → approuvé le plan triennal 2021-2024 d'audit interne;
- → tenu une rencontre de revue annuelle des risques organisationnels à laquelle participaient les présidents des différents comités du conseil d'administration;
- → révisé les couvertures d'assurance de la Société pour 2020-2021;
- → approuvé les comptes de dépenses du président du conseil et du président-directeur général;
- → préparé le bilan des activités du comité pour 2019-2020;
- → adopté le calendrier 2021 des réunions du comité.

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

Composition: Sofiane Benyouci, président, Louis Dubé et Robert Mercure

Mandat: le comité des technologies de l'information et de l'innovation a notamment pour fonction d'assister le conseil d'administration dans ses responsabilités d'examen, de surveillance et de suivi régulier des dossiers majeurs en matière de technologies de l'information et d'innovation de la Société. Sous réserve du mandat établi par le conseil d'administration, le comité s'intéresse principalement aux liens de ces dossiers avec les priorités stratégiques, aux projets d'investissement et aux risques inhérents à l'utilisation des technologies. Par ailleurs, le comité a aussi comme responsabilité de conseiller la direction générale sur les stratégies et pratiques d'innovation visant à développer, commercialiser et utiliser, entre autres, les technologies et solutions d'affaires qui permettent à la Société de renforcer sa position de leader tout en tenant compte de leur environnement et de leur impact.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2020-2021, le comité des technologies de l'information et de l'innovation s'est réuni à deux (2) reprises, comme suit:

→ 1re réunion – 10 novembre 2020
→ 2e réunion – 31 mars 2021

Dans le cadre de ces réunions, le comité des technologies de l'information et de l'innovation a assuré trimestriellement le suivi des dossiers suivants:

Financement et contrôle

→ Suivi budgétaire des projets TI en cours de réalisation
→ Suivi des risques organisationnels TI
→ Suivi du tableau de bord des incidents informatiques

Également, le comité a examiné dans les domaines suivants:

Financement et contrôle

→ Planification des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2031 de la Société
→ Projets envisagés pour 2021-2022

Opérations

→ Portrait de l'innovation au Palais
→ Inventaire des initiatives d'innovation au Palais

Par ailleurs, pour ce qui est du dossier financement et contrôle, le comité a recommandé au conseil d'administration l'octroi d'un contrat après avoir examiné et approuvé les résultats des appels d'offres publics ou sur invitation à ce sujet.

De plus, le comité a tenu des discussions afin de bien cerner son rôle et son champ d'intervention relativement au volet innovation.

La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités

Il y a eu, au cours de l'année financière 2020, cinq (5) réunions ordinaires ainsi que deux (2) réunions extraordinaires. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions est de 86 %.

Réunions

	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit	Comité des TI et de l'innovation
Nom	Réunions ordinaires (5)	Réunions extra-ordinaires (2)	3 réunions	4 réunions	8 réunions	2 réunions
Claude Liboiron, président du CA	3	2	—	—	7	—
Robert Mercure, président-directeur général	5	2	—	—	—	2
Sofiane Benyouci	5	2	3	—	—	2
Hubert Bolduc[1]	4/4	0/2	—	—	—	—
Louis Dubé	5	1	—	—	8	2
Carol A. Fitzwilliam	4	2	3	—	—	—
Céline Gamache	5	2	—	4	—	—
Josée Gravel	5	1	3	—	—	—
Yves Lalumière	4	1	—	—	—	—
Lucie Rémillard	4	2	—	4	—	—
Annie Tremblay	5	2	—	—	8	—

1 → Administrateur nommé le 29 avril 2020.

La rémunération des administrateurs

Les membres du conseil, autres que le président-directeur général, n'ont reçu aucune rémunération pour les services qu'ils ont rendus à la Société dans le cadre de leur fonction d'administrateur.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil.

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethique.

Honoraires d'audit

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires d'audit ne sont déboursés à cet effet.

Mesures d'étalonnage

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel d'activités doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente ces résultats au 31 mars 2020 en comparaison avec ceux obtenus auprès de 22 centres de congrès au Canada, dont les principaux compétiteurs du Palais des congrès de Montréal.

Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2020

Mesure d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang	Ratio
Superficie locative (pi²) [1]	175 637	331 046	4/22	1,88
Revenus bruts événements (M$) [2]	19	49	3/22	2,59
Excédent d'exploitation (M$)	4	0,7	10/21	0,17
Revenus bruts, événements au pi²	107,90 $	148,07 $	4/22	1,37
Revenus, location d'espaces au pi²	23,04 $	30,70 $	5/21	1,33
Autres revenus au pi²	86,16 $	117,37 $	6/21	1,36
Dépenses, ventes et marketing/ revenus des événements	7,52 %	6,90 %	12/21	0,92
Congrès confirmés pour les cinq prochaines années	30	95	1/21	3,21
Moyenne des salaires et bénéfices versés	80 263 $	94 924 $	4/10	1,18

1 → Salles d'expositions, de réunions et de bals

2 → Aux fins de comparaison, les revenus de redevances de la Société ont été remplacés par le chiffre d'affaires correspondant de chaque fournisseur.

Faits saillants

- → La superficie locative du Palais des congrès est 1,88 fois supérieure à la moyenne canadienne.
- → Les revenus bruts associés aux événements sont 2,59 fois supérieurs à la moyenne.
- → L'excédent d'exploitation est inférieur à la moyenne canadienne.
- → Les revenus au pi² sont de 33 % à 36 % plus élevés que la moyenne canadienne, selon la catégorie.
- → Le pourcentage des dépenses de ventes et de marketing sur les revenus est de 8 % inférieur à la moyenne.
- → Le nombre de congrès confirmés pour les cinq prochaines années est 3,21 fois supérieur à la moyenne.
- → La moyenne des salaires et des bénéfices versés au Palais des congrès est de 18 % supérieure à la moyenne canadienne des centres de congrès ayant un traiteur en concession.

Équipe de direction au 31 mars 2021

Robert Mercure
Président-directeur général

Christian Ruel, CPA, CMA
Vice-président aux finances et à l'administration

Luc Charbonneau
Directeur du développement des affaires et des alliances stratégiques

Jean Lagüe, architecte
Directeur de la gestion immobilière

Francis Lefebvre
Directeur des technologies de l'information

Élaine Legault
Directrice, événements et expérience client

Stéphanie Lepage
Directrice du marketing et des communications

Robert Lessard, CRIA
Chef de service
Direction, talent et culture

Carle Pomerleau
Directeur des finances et de l'approvisionnement

L'équipe de gestion au 31 mars 2021

Me Sara Bergevin
Secrétaire corporative
et directrice adjointe des affaires juridiques
Finances et administration

Jean-François Bourque
Chef de service, approvisionnement

Danny Champagne
Directeur adjoint, expérience client
Événements et expérience client

Stéphanie da Costa
Chef de service, aménagement, manutention
et services aux événements
Événements et expérience client

Raymond Guay
Chef de service, entretien spécialisé
Gestion de l'immeuble

Simon Harris
Directeur adjoint, opérations événementielles
Événements et expérience client

Renée Langlois
Directrice adjointe, développement des affaires

Francine Major
Chef de service, gestion des immeubles

Jocelyne Mondou
Chef de service, ressources financières

Maryse Phaneuf
Chef de service, sécurité et services aux usagers
Gestion de l'immeuble

Karine Plamondon
Chef de service, planification
et gestion des événements
Événements et expérience client

Ségolène Rembert
Chef rédactrice
Marketing et communications

Danielle M. Roy
Chef de service, alliances stratégiques
et soutien commercial
Développement des affaires

Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

Nom	Fonction	Salaire	Avantages[1]	Rémunération totale
Robert Mercure	Président-directeur général	209 487 $	69 826 $	279 313 $
Christian Ruel	Vice-président aux finances et à l'administration	168 706 $	45 453 $	214 160 $
Élaine Legault	Directrice des événements et de l'expérience client	142 878 $	43 345 $	186 223 $
Luc Charbonneau	Directeur des ventes et des alliances stratégiques	142 878 $	35 232 $	178 110 $
Stéphanie Lepage	Directrice du marketing et des communications	142 154 $	35 531 $	177 685 $

1 → Les avantages comprennent, entre autres, le paiement de vacances accumulées, le coût des assurances collectives, la quote-part de l'employeur aux régimes de retraite, l'utilisation d'un stationnement et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

Bonis

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2020-2021.

Développement durable

Gestionnaire de l'un des premiers centres de congrès carboneutres dans le monde, la Société a poursuivi son engagement envers l'atteinte des objectifs de son *Plan d'action en développement durable en 2020-2021*.

L'une de ses réalisations les plus marquantes aura été les récoltes records provenant de la ferme urbaine expérimentale du **Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)**, située sur son toit.

→ Fière de contribuer à la sécurité alimentaire urbaine

Grâce à sa vision foncièrement engagée dans le développement durable qui a mené à un vaste projet de verdissement de ses toits, la Société est devenue un partenaire important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire de plusieurs arrondissements de la métropole. Cette année, ce sont **2,5 tonnes de légumes** – tomates, aubergines, poivrons, piments, haricots, courgettes, laitues, bok choys, choux-raves, radis, concombres, pois, carottes et fenouils – qui ont été récoltés sur le toit du Palais. Partenaire du Palais dans le projet de toit vert, AU/LAB a distribué les récoltes au sein de la communauté afin de lutter contre l'insécurité alimentaire dans **l'arrondissement Ville-Marie**, mais aussi auprès de personnes réfugiées et immigrantes.

À l'été, si la majeure partie de la production a été livrée au Carrefour alimentaire Centre-Sud et vendue au Marché solidaire Frontenac en vélo cargo par La roue libre, plusieurs centaines de kilos ont été données à SINGA Québec, à la Maison d'Entraide Saint-Paul & Émard (**arrondissement Sud-Ouest**) et à Casa CAFI (**arrondissement Verdun**).

Grâce à l'expertise de ses partenaires du volet agronomique d'AU/LAB, la production de cette année a presque triplé par rapport à celles des années précédentes. En plus de la grande compétence de l'équipe d'experts, plusieurs facteurs ont permis de réaliser cette prouesse, dont le réaménagement des installations afin de densifier la production, l'ajout d'une superficie de culture pour une recherche spécifique sur la productivité des tomates et des haricots sur toit ainsi que des conditions climatiques favorables.

Cette production de 2,5 tonnes sur moins de 2 500 m^2 démontre, comme d'autres études d'AU/LAB, que l'agriculture urbaine peut être un élément contribuant à la sécurité alimentaire locale. L'été 2020 aura permis aux chercheurs de collecter un très grand nombre de données. C'est ainsi qu'une fois de plus, la Société se positionne comme un partenaire du milieu la recherche de la métropole et favorise l'avancement des connaissances en matière de production alimentaire.

Les actions environnementales

Premières vendanges sur le toit du Palais

En septembre 2020, l'organisme Vignes en ville à qui l'on doit les vignes urbaines du Laboratoire d'agriculture urbaine a procédé aux premières vendanges du vignoble situé sur le toit du Palais. Ainsi est née la première cuvée du Palais !

Vignes en ville est un organisme qui étudie le comportement et les avantages des vignes rustiques en milieu urbain tant en sol qu'en bac sur les toits. Inauguré en 2017, le vignoble du Palais, d'une superficie de 232 m^2, était le premier vignoble urbain sur toit au Canada et le premier au monde en milieu nordique.

Des économies d'énergie grâce à de nouveaux équipements technologiques

À l'automne 2020, l'installation de nouveaux équipements technologiques miniaturisés aura permis de faire des économies d'énergie, notamment en réduisant la climatisation dans la salle des serveurs du Palais. De plus, les systèmes de routeur, de pare-feu ainsi que le cœur du système d'antennes intérieures ont été remplacés par des technologies moins énergivores.

Compensation des émissions de GES

Le bilan des compensations de GES publié cette année concerne les émissions survenues pendant l'année précédant l'année financière 2020-2021. En 2019-2020, la Société a compensé l'équivalent de 1092,3 tonnes de GES, principalement par l'intermédiaire de la collaboration mise sur pied avec l'Université Laval, la bourse Scol'ère et Carbone boréal. L'impact de la pandémie sur l'émission de GES sera connu au cours de l'année 2021-2022.

Avancement de la gestion des matières résiduelles

L'année 2020-2021 aura été l'occasion de travailler sur la salle de compost en réorganisant la gestion des matières résiduelles sur les quais. Cela a mené à la planification de la construction de la chambre froide au premier étage.

Récupération d'appareils électroniques

En 2020, dans son Électrobac, le Palais a recueilli 1684 petits appareils électroniques, ce qui représente 132 kilos de matériel. Autant de téléphones portables, tablettes, appareils photo, chargeurs, casques, cartouches d'encre qui seront recyclés de manière responsable !

Réduction de la consommation de papier

Au cours de l'année, dans le but de réduire le volume de papier utilisé, la Société a informatisé tous les dossiers de ses employés.

L'engagement social de la Société

Soutien à la Tablée des Chefs

En décembre 2020, la Société a prêté main-forte à l'organisme La Tablée des Chefs en lui offrant l'espace nécessaire à la confection de ses coffrets solidaires. De nombreux employés du Palais ont également participé à l'assemblage de ces boîtes proposant un assortiment de produits conçus en exclusivité par des chefs de renom. Les revenus de la vente de ces coffrets auprès de fins gourmets ont permis à l'organisme de poursuivre, en 2021, sa mission de récupération et de distribution des surplus alimentaires et de développement de l'éducation culinaire des jeunes.

Action Médiation

Afin de venir en aide aux personnes marginalisées et aux sans-abri qui fréquentent ses espaces, la Société adhère depuis plusieurs années au programme d'intervention psychosociale *Action Médiation*. Cette démarche permet d'assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers de son édifice et donne à l'équipe du Palais la possibilité en cas de besoin de diriger les personnes démunies ou avec des problèmes de santé mentale vers des ressources adaptées.

À la recherche de solutions

Avec la fermeture de son édifice pendant trois mois, la Société a dû faire face à une situation exacerbée d'itinérance. Elle a cherché des solutions notamment en rencontrant les représentants de l'organisme Mission Old Brewery et l'abbé Claude Paradis, prêtre de la rue.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, le Palais continue à s'affirmer en tant que chef de file de l'accessibilité grâce à la nouvelle édition de son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*.

Reddition de comptes en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 1

→ Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Depuis l'adoption de son premier plan d'action en développement durable en 2008, la Société du Palais des congrès de Montréal a implanté plusieurs initiatives. Tout en poursuivant les actions déjà mises en œuvre, la Société entreprend des gestes innovants afin de renforcer la gouvernance du développement durable et contribuer à une saine gestion des finances publiques.

Pour l'exercice financier 2020-2021, le Palais s'est appuyé sur les objectifs de son *Plan d'action en développement durable 2015-2020* pour évaluer ses accomplissements.

OBJECTIF 1.1
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
(activité incontournable 1)

Action 1	**Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles**
Indicateurs	1. Taux annuel de matières recyclées 2. Maintien des certifications BOMA BEST® et APEX/ASTM
Cibles	1. Augmenter de 2,5 % le taux de matières recyclées d'ici 2020 2. Maintenir les certifications BOMA BEST® (niveau 3) et APEX/ASTM pour toute la durée du plan
Résultats 2016-2017	1. Hausse du taux de 1,6 % par rapport à 2015-2016 2. Le Palais détient les 2 certifications au 31 mars 2017
Résultats 2017-2018	1. Baisse du taux de 2,9 % par rapport à 2015-2016 2. Le Palais a renouvelé sa certification BOMA BEST® en 2017-2018 pour une période de 3 ans et détient toujours sa certification APEX/ASTM.
Résultats 2018-2019	1. Baisse du taux de 19,3 % par rapport à 2015-2016 2. Le Palais est certifié BOMA BEST® et a renouvelé sa certification APEX/ASTM pour une période de 2 ans.
Résultats 2019-2020	1. Baisse de 14,7 % par rapport au taux de référence 2. Le Palais détient les certifications BOMA BEST® et APEX/ASTM.
Résultats 2020-2021	1. Baisse de 3,7 % par rapport au taux de référence 2. Le Palais détient les certifications BOMA BEST® et APEX/ASTM.

développement durable

Action 2	**Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du bâtiment**
Indicateur	Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par mètre carré par année
Cible	D'ici 2020, réduire de 10 % les émissions de GES par rapport au niveau évalué en 2009-2010.
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 1112 tonnes, soit une réduction de 16,4 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 955 tonnes, soit une réduction de 28,2 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 1018 tonnes, soit une réduction de 23,5 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 1042 tonnes, soit une réduction de 21,8 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2020-2021	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 992 tonnes, soit une réduction de 25,6 % par rapport à 2009-2010.

Action 3	**Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable**
Indicateur	Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation valorisés
Cible	D'ici 2020, revaloriser 50 % des matériaux de construction et de rénovation des projets réalisés
Résultats 2016-2017	Lors des 4 projets réalisés, 40 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2017-2018	Lors des 4 projets réalisés, 82,5 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2018-2019	Lors de 1 projet réalisé, 75 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2019-2020	Lors de 2 projets réalisés, 97,5 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2020-2021	Lors de 1 projet réalisé, 100 % des matériaux ont été revalorisés

Action 4	**Intégrer des considérations écoresponsables dans le matériel et les outils de communication**
Indicateurs	1. Établir une ligne directrice pour les achats écoresponsables de cadeaux institutionnels 2. Pourcentage des cadeaux institutionnels créés au Québec
Cibles	1. Adopter une ligne directrice d'ici le 31 mars 2017 2. D'ici 2020, augmenter de 37 % à 43 % la proportion de cadeaux institutionnels créés au Québec.
Résultats 2016-2017	1. Adoptée 2. 56 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2017-2018	1. Toujours en vigueur 2. 45 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2018-2019	1. Toujours en vigueur 2. 40 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2019-2020	1. Toujours en vigueur 2. 43 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2020-2021	1. Toujours en vigueur 2. 90 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec

OBJECTIF 1.1 (suite)

Action 5	**Adopter une politique d'achat écoresponsable**
Indicateur	Politique d'approvisionnement écoresponsable
Cible	Adopter une politique d'ici le 31 mars 2017
Résultats 2016-2017	Adoptée

Action 6	**Évaluer et augmenter les acquisitions écoresponsables**
Indicateurs	1. Établir un système de suivi des achats écoresponsables 2. Établir une cible à atteindre en 2020 3. Pourcentage d'atteinte des deux cibles en 2020
Cibles	1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2017 3. Pourcentage d'atteinte des deux cibles en 2020
Résultats 2016-2017	1. Réalisé 2. 2 cibles ont été établies: a) 30 % ou plus des fournitures et équipements achetés doivent répondre à un ou plusieurs critères énoncés dans la politique d'approvisionnement écoresponsable. b) 30 % ou plus des fournitures et équipements de bureau achetés doivent être composés de 20 % ou plus de contenu post-consommation ou recyclé 3. a) 35,8 % – cible atteinte b) 33,8 % – cible atteinte
Résultats 2017-2018	1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 31,7 % – cible atteinte b) 49,4 % – cible atteinte
Résultats 2018-2019	1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 34,6 % – cible atteinte b) 42,0 % – cible atteinte
Résultats 2019-2020	1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 38,8 % – cible atteinte b) 41,2 % – cible atteinte
Résultats 2020-2021	1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 54 % – cible atteinte b) 51,3 % – cible atteinte

OBJECTIF 1.2
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (activité incontournable 2)

Action 7	**Élaborer et utiliser des méthodes d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable**
Indicateur	Nombre de projets d'acquisition, de construction et de rénovation qui intégreront des principes de développement durable dans leur évaluation
Cible	2 projets par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2017-2018	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2018-2019	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2019-2020	Cible atteinte avec 4 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2020-2021	Cible atteinte avec 4 projets réalisés selon ces paramètres

OBJECTIF 1.4
Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action 8	**Favoriser la formation en continu sur les pratiques en matière de développement durable**
Indicateur	Nombre d'heures de formation offertes à des employés
Cible	14 heures de formation par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte avec 22 heures de formation
Résultats 2017-2018	Cible atteinte avec 14,5 heures de formation
Résultats 2018-2019	Cible atteinte avec 60 heures de formation
Résultats 2019-2020	Cible atteinte avec 95 heures de formation
Résultats 2020-2021	Cible atteinte avec 44 heures de formation

Action 9	**Promouvoir et mettre en valeur les initiatives favorables au développement durable à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation**
Indicateur	Nombre de diffusions d'information pertinente
Cibles	1. 2 diffusions à l'interne 2. 1 diffusion à l'externe
Résultats 2016-2017	1. Cible atteinte avec 6 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 13 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2017-2018	1. Cible atteinte avec 9 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 8 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2018-2019	1. Cible atteinte avec 13 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 4 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2019-2020	1. Cible atteinte avec 6 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 6 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2020-2021	1. Cible atteinte avec 9 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 5 articles ou communiqués diffusés

OBJECTIF 1.5
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (activité incontournable 3)

Action 10	**Poursuivre la participation de la Société aux activités culturelles de la métropole**
Indicateur	Nombre de partenariats avec des entreprises culturelles
Cible	Jusqu'en 2020, maintenir notre partenariat avec Art public Montréal et La Vitrine culturelle
Résultats 2016-2017	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2017-2018	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2018-2019	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2019-2020	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2020-2021	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes

Orientation gouvernementale 2

→ Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

Le développement durable s'appuie sur une vision où la prospérité économique, la protection de l'environnement et le progrès social sont indissociables et encouragent l'innovation.

La recherche en développement durable permet d'acquérir des connaissances utiles pour amorcer les changements nécessaires et la Société du Palais des congrès de Montréal s'engage à y contribuer.

OBJECTIF 2.5
Aider les consommateurs à faire des choix responsables

Action 11	**Sensibiliser le public à la consommation responsable**
Indicateur	Le nombre d'articles publiés sur le sujet
Cible	D'ici 2020, publier 5 articles sur la consommation responsable, dont 1 sur les effets positifs de l'achat de billets en ligne
Résultats 2016-2017	2 articles ont été publiés
Résultats 2017-2018	2 articles ont été publiés
Résultats 2018-2019	1 article a été publié
Résultats 2019-2020	Aucun article n'a été diffusé
Résultats 2020-2021	Aucun article n'a été diffusé

OBJECTIF 2.5 (suite)

Action 12	**Participer au projet de réduction à la source du gaspillage alimentaire du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) (sujet au financement externe du projet)**
Indicateurs	1. Participer activement à l'étude 2. Établir une cible à atteindre en 2020 3. % d'atteinte de la cible en 2020
Cibles	1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2017 3. Cible établie le 31 mars 2017
Résultats 2016-2017	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2017-2018. 2. À revoir en 2017-2018 3. À revoir en 2017-2018
Résultats 2017-2018	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2018-2019. 2. À revoir en 2018-2019 3. À revoir en 2018-2019
Résultats 2018-2019	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2019-2020. 2. À revoir en 2019-2020 3. À revoir en 2019-2020
Résultats 2019-2020	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2020-2021. 2. Aucune nouvelle action n'a été proposée 3. Aucune nouvelle action n'a été proposée
Résultats 2020-2021	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2021-2022. 2. Aucune nouvelle action n'a été proposée 3. Aucune nouvelle action n'a été proposée

Orientation gouvernementale 4

→ Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

La Société du Palais des congrès de Montréal désire continuer de conscientiser ses employés et ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants à l'importance du travail bénévole et de l'engagement communautaire.

OBJECTIF 4.2
Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Action 13	**Soutenir le programme d'intervention *Action Médiation* de la Société de développement social de Ville-Marie**
Indicateur	Maintien de la participation de la Société au projet
Cible	Jusqu'en 2020, demeurer partenaire du projet
Résultats 2016-2017	Le Palais est partenaire du projet
Résultats 2017-2018	Le Palais a renouvelé son partenariat au projet
Résultats 2018-2019	Le Palais a poursuivi son partenariat au projet
Résultats 2019-2020	Le Palais a poursuivi son partenariat au projet
Résultats 2020-2021	Le Palais a poursuivi son partenariat au projet

OBJECTIF 4.3
Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

Action 14	**Favoriser les activités qui permettent aux employés de développer la culture de l'entraide et de s'impliquer dans leur milieu**
Indicateur	Activité annuelle de sensibilisation et nombre de participants
Cible	Jusqu'en 2020, tenir 1 activité par année avec un minimum de 30 participants
Résultats 2016-2017	2 activités ont été tenues. – Journée *Coup de pouce*, à laquelle 37 employés ont participé – L'opération *Bouquet de sourires* qui a sensibilisé à la fois le personnel et le public
Résultats 2017-2018	1 activité a été tenue. – Journée *Coup de pouce*, à laquelle ont participé 24 employés
Résultats 2018-2019	3 activités ont été tenues. – Journée *Coup de pouce* avec 19 participants – Remise de fleurs à la suite du Gala Reconnaissance avec 5 participants – L'événement *Tuques Bleues* des Amis de la montagne avec 15 participants
Résultats 2019-2020	3 activités ont été tenues pour un total de 56 participants. – Journée *Coup de pouce* (33 participants) – L'événement *Tuques Bleues* des Amis de la montagne (17 participants) – Les 48 h à vélo de Fais-Un-Vœu[MD] Québec (6 participants)
Résultats 2020-2021	1 activité a été tenue. – Préparation de coffrets solidaires pour la Tablée des Chefs (32 participants)

Orientation gouvernementale 5

→ Améliorer par la prévention la santé de la population

La Société du Palais des congrès de Montréal s'assure d'offrir un milieu sain et sécuritaire à son personnel et à ses visiteurs et elle vise constamment à y améliorer les conditions de travail. Fidèle à son engagement, la Société continuera de mettre en place des conditions favorisant la santé et la sécurité au travail et s'assurera de poursuivre la sensibilisation de son personnel.

OBJECTIF 5.1
Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Action 15	Assurer aux employés l'accès à des locaux propices à la pratique d'activités physiques
Indicateur	Taux d'accessibilité aux locaux requis
Cible	D'ici 2020, assurer un taux d'accessibilité de 100 %
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2020-2021	S. o. en raison de la pandémie de COVID-19 et du télétravail.

OBJECTIF 5.2
Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

Action 16	Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail
Indicateurs	1. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Nombre de communications axées sur la sensibilisation par année
Cibles	1. Tenir 4 rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Émettre 2 communications par année axées sur la sensibilisation
Résultats 2016-2017	1. Aucune rencontre n'a été tenue 2. Aucune communication n'a été émise
Résultats 2017-2018	1. 3 rencontres ont été tenues 2. 5 communications ont été diffusées
Résultats 2018-2019	1. 1 rencontre a été tenue 2. Aucune communication n'a été émise
Résultats 2019-2020	1. 2 rencontres ont été tenues 2. 2 communications ont été diffusées
Résultats 2020-2021	1. 2 rencontres ont été tenues 2. 21 communications ont été diffusées

Orientation gouvernementale 6

→ Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Après d'être dotée en 2012 d'un toit vert comprenant un jardin potager, des plantes grimpantes ainsi que trois ruches abritant des abeilles pollinisatrices, la Société du Palais des congrès de Montréal poursuivra ses efforts en sensibilisant la collectivité aux avantages des toits verts en milieu urbain.

OBJECTIF 6.1
Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

Action 17	**Poursuivre les initiatives visant à contrer les îlots de chaleur et à promouvoir l'agriculture urbaine**
Indicateur	Nombre de pieds carrés de toitures vertes
Cible	D'ici 2020, augmenter la superficie verte de 25 %
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. La superficie verte a augmenté de 100 %, pour atteindre 11 770 pi^2.
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. La superficie verte a été maintenue à 11 770 pi^2.
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Une révision de la superficie de toit valorisé établit à 20 100 pi^2 la superficie des espaces alloués au verdissement, à la promotion et à l'expérimentation de l'agriculture urbaine.
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. La superficie de toit valorisé, révisée en 2018-2019, s'est maintenue.
Résultats 2020-2021	Cible atteinte. La superficie de toit valorisé, révisée en 2018-2019, s'est maintenue.

Orientation gouvernementale 7

→ Soutenir la mobilité durable

La Société du Palais des congrès de Montréal désire continuer à offrir son appui à l'électrification des transports, qui représente un cadre de développement plus respectueux de l'environnement.

OBJECTIF 7.2
Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES

Action 18	**Faire connaître le réseau de bornes de recharge pour voitures électriques dans le stationnement du Palais des congrès**
Indicateur	Nombre de communications axées sur la sensibilisation par année
Cibles	1. 2 communications de sensibilisation par année 2. 1 promotion du service sur notre site Web par année
Résultats 2016-2017	1. Cible atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2017-2018	1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2018-2019	1. Cible atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2019-2020	1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2020-2021	1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte

Orientation gouvernementale 8

→ Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'engagement de longue date de la Société du Palais des congrès de Montréal est attesté, entre autres, par les certifications BOMA BEST® (niveau 3) et ASTM qu'elle détient. La Société poursuivra sur cette lancée en optimisant ses mesures de réduction de sa consommation d'énergie et en y sensibilisant régulièrement ses employés.

OBJECTIF 8.1
Améliorer l'efficacité énergétique

Action 19	**Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique**
Indicateur	Nombre de projets réalisés par année
Cible	Jusqu'en 2020, réaliser 2 projets par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. 3 projets ont été réalisés
Résultats 2017-2018	Cible atteinte sur 2 ans. 1 projet a été réalisé
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. 4 projets ont été réalisés
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. 4 projets ont été réalisés
Résultats 2020-2021	Cible atteinte. 4 projets ont été réalisés

Action 20	**Sensibiliser les employés du Palais à la réduction de la consommation d'énergie**
Indicateur	Nombre de communications par année
Cible	Jusqu'en 2020, diffuser 2 communications par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. 2 articles ont été diffusés
Résultats 2017-2018	1 article a été diffusé
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. 4 communications ont été diffusées
Résultats 2019-2020	Aucun article n'a été diffusé
Résultats 2020-2021	Aucun article n'a été diffusé

Annexe

→ Liste des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 non retenus par la Société du Palais des congrès de Montréal

MOTIFS RELATIFS AUX OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Trois motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie du Plan d'action de développement durable 2015-2020 de la Société :

A → La mission du Palais ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.
B → Une autre action du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
C → Un autre engagement du Palais contribue à l'atteinte de cet objectif.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1
Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 1.3 → Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	**A**	
Objectif 1.6 → Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	**A**	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2
Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 2.1 → Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	**A**	
Objectif 2.2 → Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	**B**	L'action 5 du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
Objectif 2.3 → Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	**A**	
Objectif 2.4 → Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	**A**	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3
Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 3.1 → Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	**A**	
Objectif 3.2 → Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	**A**	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4
Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 4.1 → Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6
Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 6.2 → Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	A	
Objectif 6.3 → Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	A	
Objectif 6.4 → Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7
Soutenir la mobilité durable

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 7.1 → Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8
Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectifs	Motifs	Commentaires
Objectif 8.2 → Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise	A	
Objectif 8.3 → Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES	A	

Autres exigences légales

Politique linguistique

Conformément à la Charte de la langue française, la politique linguistique de la Société, adoptée en 2000, définit des règles qui doivent être respectées par l'ensemble du personnel. Le comité permanent de la politique linguistique de la Société veille à l'application de la politique et à la sensibilisation des employés à ce sujet.

Ce comité, composé de cinq membres, effectue des suivis sur divers sujets liés à l'usage du français en milieu de travail. Dans l'ensemble, la politique est bien respectée et nos employés privilégient l'usage du français dans leurs communications.

Comité permanent et mandataire	
Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Non
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Non
Statut de la politique linguistique institutionnelle	
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée:	—
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française	2019
Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle	
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?	Non

La nouvelle mandataire récemment en poste s'est familiarisée avec ce dossier à la fin de l'année financière et des rencontres sont prévues pour réactiver le comité permanent.

Financement des services publics

La *Politique de financement des services publics* vise par de meilleures pratiques tarifaires à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire.

Conformément à cette politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la politique en vigueur.

Reddition de comptes sur la tarification

Catégories de revenus	Méthode de fixation des tarifs	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation des tarifs
Location d'espaces	Valeur marchande	1er janvier 2019	IPC
Redevances	Valeur marchande	1er janvier 2019	Entente contractuelle
Services auxiliaires	Valeur marchande	1er janvier 2019	Variable
Stationnement	Valeur marchande	1er janvier 2019	Variable
Location de locaux	Valeur marchande	selon le bail	IPC

Catégories de revenus	Revenus ($)	Coûts ($)	Niveau de financement ($)	% atteint	% visé
Location d'espaces	872 439	9 534 113	(8 661 673)	9 %	55 %
Redevances	262 359	3 752 129	(3 489 770)	7 %	49 %
Services auxiliaires	670 230	5 823 374	(5 153 145)	12 %	55 %
Stationnement	264 051	1 293 401	(1 029 350)	20 %	69 %
Location de locaux	818 832	1 086 365	(267 533)	75 %	109 %
Sous-total	**2 887 911**	**21 489 382**	**(18 601 471)**	**13 %**	**57 %**

Revenus provenant d'une autre source que la tarification	Revenus ($)	Coûts ($)	Niveau de financement ($)
Location à titre gratuit	461 725	0	461 725
Subvention du gouvernement du Québec			
De fonctionnement	34 465 690	0	34 465 690
Relative aux immobilisations corporelles	18 704 316	0	18 704 316
Subvention du gouvernement du Canada	212 425		212 425
Gain sur disposition de placements	0	0	0
Remboursement de taxes foncières et scolaires	2 719 638		2 719 638
Virement des contributions reportées	109 429	0	109 429
Intérêts	247 014	0	247 014
Sous-total	**56 920 237**	**0**	**56 920 237**

Coûts non reliés à la prestation de produits ou services	Revenus ($)	Coûts ($)	Niveau de financement ($)
Perte sur location à titre gratuit	0	461 725	(461 725)
Taxes municipales et scolaires	0	10 368 899	(10 368 899)
Intérêts sur la dette à long terme	0	6 314 150	(6 314 150)
Maintien des actifs	0	4 146 215	(4 146 215)
Amortissement des immobilisations corporelles	0	10 061 274	(10 061 274)
Autres dépenses hors opérations	0	67 064	(67 064)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	0	2 214 631	(2 214 631)
Sous-total	**0**	**33 633 958**	**(33 633 958)**
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES	**59 808 148**	**55 123 340**	**4 684 808**

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1er mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2020-2021

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations[1]	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)[2]		s. o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s. o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		s. o.	s. o.
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		s. o.	s. o.
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		s. o.	s. o.
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		s. o.	s. o.
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		s. o.	s. o.
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		s. o.	s. o.
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s. o.	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s. o.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé		s. o.	s. o.
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23[3]		s. o.	s. o.

1 → Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

2 → Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

3 → Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2020-2021.

Nombre total de demandes reçues:
→ 5 demandes comprenant 1 désistement

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents **administratifs**	Demandes d'accès à des renseignements **personnels**	Rectification
0 à 20 jours	1	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	3	0	0
Total	**4**	**0**	**0**

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents **administratifs**	Demandes d'accès à des renseignements **personnels**	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	2	0	0	21, 22, 23, 24
Refusée (entièrement)	2	0	0	21, 22, 23, 24, 27
Autres	1 (désistement)	0	0	s. o.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Code d'éthique et de déontologie

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codepersonnel. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.

États financiers au 31 mars 2021

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Luc Charbonneau
Président-directeur général par intérim

Christian Ruel, CPA, CMA
Vice-président aux finances et à l'administration

Montréal, le 21 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

OPINION

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec et expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Roch Guérin CPA auditeur, CA

Roch Guérin, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Montréal, le 21 juin 2021

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel redressé (note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	16 619 200 $	34 465 690 $	21 493 114 $
Relative aux immobilisations corporelles	16 238 400	18 704 316	18 216 098
Subventions du gouvernement du Canada		212 425	—
Remboursement de taxes municipales et scolaires (note 21)		2 719 638	—
Services auxiliaires (note 4)	4 442 538	934 281	9 617 106
Location d'espaces	6 163 065	872 439	10 232 165
Location de locaux	1 290 975	818 832	1 435 514
Redevances (note 5)	2 333 613	262 359	6 838 221
Location à titre gratuit (note 6)		461 725	1 187 911
Intérêts	200 000	247 014	834 266
Virement des contributions reportées (note 15)	109 429	109 429	109 429
	47 397 220	**59 808 148**	**69 963 824**
CHARGES			
Frais d'événements (note 7)	3 314 839	1 494 705	7 009 507
Frais d'exploitation et d'administration (note 8)	25 696 115	24 186 763	28 309 121
Taxes municipales et scolaires	10 500 119	10 368 899	10 549 376
Frais financiers (note 9)	6 501 097	6 335 343	6 786 248
Amortissement des immobilisations corporelles	10 594 542	10 061 274	10 540 640
Perte à la location à titre gratuit (note 6)		461 725	1 187 911
Perte à la cession d'immobilisations corporelles (note 21)		2 214 631	20 905
	56 606 712	**55 123 340**	**64 403 708**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(9 209 492)**	**4 684 808**	**5 560 116**
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI		9 741 204	6 645 330
Modification comptable (note 3)		55 684 656	53 220 414
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		65 425 860	59 865 744
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		**70 110 668 $**	**65 425 860 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière
au 31 mars 2021

	2021	2020 redressé (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	28 952 268 $	31 398 214 $
Débiteurs (note 10)	1 530 603	926 852
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	168 079 524	178 315 134
Loyers à recevoir	46 302	54 305
Prêt (note 11)	131 971	140 722
	198 740 668	**210 835 227**
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 12)	12 187 277	14 815 138
Intérêts courus à payer	1 127 132	1 221 422
Revenus perçus d'avance	2 403 945	3 380 178
Dettes (note 13)	174 690 465	183 017 510
Subventions reportées (note 14)	109 928 952	119 130 478
Contributions reportées (note 15)	1 527 319	1 636 748
	301 865 090	**323 201 474**
DETTE NETTE	**(103 124 422)**	**(112 366 247)**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	732 145	3 468 187
Frais reportés	419 347	482 439
Immobilisations corporelles (note 16)	172 083 598	173 841 481
	173 235 090	**177 792 107**
EXCÉDENT CUMULÉ	**70 110 668 $**	**65 425 860 $**

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 17)
ÉVENTUALITÉS (note 18)
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Josée Noiseux
Présidente du conseil d'administration

Annie Tremblay
Présidente du comité d'audit

État de la variation de la dette nette
de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel redressé (note 3)
EXCÉDENT(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(9 209 492) $**	**4 684 808 $**	**5 560 116 $**
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 798 500)	(10 541 872)	(12 258 869)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 594 542	10 061 274	10 540 640
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		2 214 631	20 905
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		23 850	11 905
	3 796 042	**1 757 883**	**(1 685 419)**
Acquisition de charges payées d'avance		(6 264 118)	(12 042 155)
Utilisation des charges payées d'avance		9 000 160	12 023 088
Utilisation des frais reportés		63 092	67 518
		2 799 134	**48 451**
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	**(5 413 450)**	**9 241 825**	**3 923 148**
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI		(168 050 903)	(169 509 809)
Modification comptable (note 3)		55 684 656	53 220 414
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		(112 366 247)	(116 289 395)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		**(103 124 422) $**	**(112 366 247) $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Encaissement de subventions et contributions	54 416 515 $	33 744 970 $
Rentrée de fonds – clients	4 000 425	26 395 105
Sortie de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(34 732 933)	(42 735 303)
Intérêts reçus	282 154	852 434
Intérêts versés	(6 269 589)	(6,635,728)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**17 696 572**	**11 621 478**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 688 029)	(7 424 649)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	23 850	11 905
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	**(11 664 179)**	**(7 412 744)**
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de prêt	8 751	18 200
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	**8 751**	**18 200**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dettes contractées	8 000 000	10 000 000
Dettes remboursées	(16 487 090)	(15 499 841)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(8 487 090)**	**(5 499 841)**
(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	(2 445 946)	(1 272 907)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 398 214	32 671 121
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	**28 952 268 $**	**31 398 214 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires 31 mars 2021

1. Constitution et objets

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal ;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal ;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^{e} suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la moins-value du prêt ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

Subventions

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Contributions

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Location à titre gratuit

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

Autres
Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent.

Les revenus provenant de la location d'espaces et de la prestation de services auxiliaires sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus. Toute différence entre le montant perçu et le montant constaté à titre de revenus est inscrite à l'état de la situation financière à titre de revenus perçus d'avance ou de débiteurs. Les redevances sont constatées à mesure que celles-ci deviennent gagnées en vertu des conditions contractuelles.

INSTRUMENTS FINANCIERS
La trésorerie, le prêt, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des taxes à la consommation et des charges sociales à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Trésorerie
La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

Prêt
Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. La réduction de la valeur comptable alors constatée est imputée aux résultats au poste « moins-value sur prêts », s'il y a lieu. Lorsque le prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme étant probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite. La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Le facteur principal dans l'établissement de la provision pour moins-value est l'historique récent en ce qui concerne le recouvrement du prêt.

PASSIFS
Provision pour vacances et maladies
Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite
La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition
Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

ACTIFS NON FINANCIERS

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Frais reportés

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit :

Bâtiment	26 à 40 ans
Aménagements	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification comptable

PAIEMENTS DE TRANSFERT

La Société a acquis ou construit au fil des années des immobilisations et a réalisé d'autres dépenses pour lesquelles une aide financière sera ou a été octroyée par le gouvernement du Québec, sous la forme de remboursement de l'emprunt contracté.

Auparavant, cette aide financière était comptabilisée à titre de subvention à recevoir lorsqu'elle était autorisée par le Parlement québécois et que les travaux admissibles étaient réalisés par la Société. L'autorisation parlementaire suivait généralement le rythme du remboursement des emprunts contractés par la Société.

Le 9 mars 2021, le gouvernement a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de la Société puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de la Société.

Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Le tableau suivant présente le redressement au 31 mars 2020 ainsi que l'incidence sur les soldes au 31 mars 2021, à titre comparatif. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021	2020
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ		
Subventions du gouvernement du Québec relatives aux immobilisations corporelles	2 465 916 $	2 464 242 $
Excédent de l'exercice	2 465 916	2 464 242
Excédent cumulé au début de l'exercice	55 684 656	53 220 414
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	**58 150 572 $**	**55 684 656 $**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	168 079 524 $	174 815 134 $
Subventions reportées	109 928 952	119 130 478
Dette nette	(58 150 572)	(55 684 656)
Excédent cumulé	**58 150 572 $**	**55 684 656 $**
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE		
Dette nette au début de l'exercice	(55 684 656) $	(53 220 414) $
Excédent de l'exercice	2 465 916	2 464 242
Dette nette à la fin de l'exercice	**(58 150 572) $**	**(55 684 656) $**

4. Services auxiliaires

	2021	2020
Entreposage	362 675 $	— $
Stationnement	264 051	1 768 252
Télécommunications	93 264	1 422 055
Plomberie et électricité	63 124	2 149 748
Accueil et vestiaire	61 159	257 988
Audiovisuel	47 598	1 165 067
Aménagement	10 495	1 909 741
Entretien ménager	9 005	577 734
Sécurité	7 189	267 221
Autres	15 721	99 300
	934 281 $	**9 617 106 $**

5. Redevances

	2021	2020
Services audiovisuels	158 520 $	1 830 903 $
Services alimentaires	20 083	4 180 087
Billets vendus	8 259	727 678
Autres	75 497	99 553
	262 359 $	**6 838 221 $**

6. Location à titre gratuit

La Société a loué des espaces à titre gratuit à la Société de transport de Montréal et à la Ville de Montréal, deux entités non apparentées. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient. En date du 24 novembre 2020, suite à la cession immobilière en faveur de la Société de transport de Montréal, le loyer à titre gratuit a pris fin.

7. Frais d'événements

	2021	2020
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	208 118 $	1 120 607 $
Services à la clientèle	141 773	712 410
Audiovisuel	80 714	583 101
Télécommunications	59 432	251 221
Stationnement	17 836	49 546
Aménagement	713 482	2 010 801
Entretien ménager	165 635	814 896
Divers services externes	81 917	742 285
Plomberie et électricité	21 100	492 856
Sécurité	4 698	231 784
	1 494 705 $	**7 009 507 $**

8. Frais d'exploitation et d'administration

	2021	2020
Traitements et avantages sociaux	10 949 684 $	10 552 676 $
Entretien et réparations	6 018 801	5 301 738
Service d'entretien spécialisé	1 326 602	1 128 201
Services professionnels et administratifs	1 320 021	1 836 603
Gardiennage	934 538	961 421
Service d'entretien ménager	928 289	991 786
Électricité et chauffage	920 277	1 570 731
Promotion et communications	857 590	1 637 972
Assurances et permis	392 077	327 590
Entreposage	215 857	—
Créances douteuses et irrécouvrables (1)	189 758	(13 802)
Formation professionnelle	85 178	59 007
Virement des frais reportés	63 093	67 518
Règlement de poursuite (2)	3 971	4 440 000
Loyers	—	14 564
	24 205 736	28 876 005
Quote-part Société de transport de Montréal (3)	(18 973)	(566 884)
	24 186 763 $	**28 309 121 $**

(1) Certaines créances provisionnées dans les années antérieures ont été encaissées au cours de l'exercice 2019-2020.

(2) En prévision d'un deuxième agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, la Société a procédé en 2013 à la mise en réserve de terrains limitrophes à l'est et au nord du Palais. La réserve sur les terrains au nord a ultérieurement été levée et à sa suite, une requête d'indemnisation a été déposée en 2018 auprès du Tribunal administratif du Québec par un des propriétaires impactés. Un règlement hors cour a été conclu et le paiement d'une indemnité de 4 440 000 $ a été fait au cours de l'exercice 2019-2020.

(3) Suite à l'expropriation du siège de la Société de transport de Montréal lors de l'agrandissement du Palais des congrès et à sa réintégration aux 7e et 8e étages, une entente de service a été conclue en juillet 2019. Cette entente, rétroactive au 1er janvier 2003, établit les méthodes de partage des coûts de l'usage d'espaces et d'équipements communs avec la Société. Un remboursement de 18 973 $ (2020 : 556 884 $) représentant la quote-part des frais d'exploitation et d'administration a été reçu au cours de l'année et appliqué en déduction de la dépense.

9. Frais financiers

	2021	2020
Intérêts sur les dettes	6 314 150 $	6 649 383 $
Autres intérêts et frais bancaires	21 193	136 865
	6 335 343 $	**6 786 248 $**

10. Débiteurs

	2021	2020
Débiteurs	912 565 $	717 729 $
Provision créances douteuses	(293 472)	(152 206)
Taxes à recevoir	680 827	242 779
Autres débiteurs	203 178	62 740
Intérêts à recevoir	10 814	45 955
Divers à recevoir	16 691	9 855
	1 530 603 $	**926 852 $**

11. Prêt

	2021	2020
Prêt avec une partie non liée portant intérêt au taux de 5,0 %, encaissable par versement mensuel de 2 030 $ et échéant le 31 janvier 2028	**131 971 $**	**140 722 $**

Les montants des versements sur le prêt au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2022	8 984 $
2023	18 629
2024	19 582
2025	20 577
2026	21 642
2027 et suivants	42 557
Total	**131 971 $**

12. Charges à payer et frais courus

	2021	2020
Fournisseurs	4 967 340 $	2 710 808 $
Traitements	1 670 373	1 084 549
Charges sociales	879 810	680 452
Fournisseurs – immobilisations corporelles	4 040 603	5 186 759
Remboursement – clients (1)	469 163	4 512 985
Autres	159 988	149 123
Droits de mutation immobilière	–	490 462
	12 187 277 $	**14 815 138 $**

(1) Des dépôts clients relativement à des événements annulés ou reportés ont été transférés des revenus perçus d'avance aux charges à payer et frais courus car ils seront remboursés en tout ou en partie.

13. Dettes

	2021	2020
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
Taux fixe de 3,779 %, remboursable par versements semestriels de 4 031 559 $, jusqu'au 1er juin 2021 et par un versement de 56 264 950 $ le 1er décembre 2021	58 115 695 $	63 758 723 $
Taux fixe de 3,779 %, remboursable par versements semestriels de 155 464 $, jusqu'au 1er juin 2021 et par un versement de 3 602 144 $ le 1er décembre 2021	3 620 135	3 786 026
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 4 220 866 $, jusqu'au 1er mars 2023 et par un versement de 46 111 841 $ le 1er septembre 2023	58 319 058	64 488 347
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 1 108 830 $, jusqu'au 1er mars 2023 et par un versement de 7 371 576 $ le 1er septembre 2023	10 982 128	12 754 324
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 $, jusqu'au 1er mars 2026 et par un versement de 1 764 669 $ le 1er septembre 2026	3 166 415	3 432 173
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 $, jusqu'au 1er septembre 2028	13 616 351	15 217 386
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 $, jusqu'au 1er septembre 2043	9 303 908	9 579 333
Taux fixe de 2,335 %, remboursable par versements semestriels de 266 670 $, jusqu'au 1er décembre 2044	9 702 521	10 001 198
Taux fixe de 1,934 %, remboursable par versements semestriels de 203 442 $, jusqu'au 1er septembre 2045	7 864 254	–
	174 690 465 $	**183 017 510 $**

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2022	72 859 327 $
2023	11 450 893
2024	55 500 577
2025	3 018 190
2026	3 098 999
2027 et suivants	29 183 190
Total	**175 111 176 $**

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

14. Subventions reportées

	2021	2020 redressé (note 3)
Solde au début de l'exercice	119 130 478 $	126 323 181 $
Sommes obtenues de l'exercice courant	9 502 790	11 023 395
Virement de l'exercice	(18 704 316)	(18 216 098)
Solde à la fin de l'exercice	**109 928 952 $**	**119 130 478 $**

15. Contributions reportées

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

	2021				2020
	Bailleur	Concessionaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	65 267 $	1 523 743 $	47 738 $	1 636 748 $	1 746 177 $
Virement aux résultats	(21 756)	(77 880)	(9 793)	(109 429)	(109 429)
Solde à la fin de l'exercice	**43 511 $**	**1 445 863 $**	**37 945 $**	**1 527 319 $**	**1 636 748 $**

16. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiment	Mobilier et équipement	Aménagements	Équipement informatique	Logiciels	Total
COÛTS							
1er avril 2019	26 686 419 $	324 496 382 $	23 647 769 $	6 711 025 $	10 797 274 $	4 702 504 $	397 041 373 $
Acquisitions	10 461 472	—	1 125 351	153 175	461 895	56 976	12 258 869
Cessions	—	—	(1 020 999)	—	(966 442)	—	(1 987 441)
31 mars 2020	37 147 891 $	324 496 382 $	23 752 121 $	6 864 200 $	10 292 727 $	4 759 480 $	407 312 801 $
Acquisitions	8 988 093	—	346 290	3 613	895 339	308 537	10 541 872
Cessions	—	(3 950 615)	(211 221)	—	(786 932)	—	(4 948 768)
31 mars 2021	46 135 984 $	320 545 767 $	23 887 190 $	6 867 813 $	10 401 134 $	5 068 017 $	412 905 905 $
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
1er avril 2019	— $	186 306 668 $	21 715 25 $	4 721 539 $	8 231 324 $	3 910 529 $	224 885 311 $
Amortissement de l'exercice	—	8 383 552	465 478	467 130	1 033 565	190 915	10 540 640
Cessions	—	—	(992 793)	—	(961 838)	—	(1 954 631)
31 mars 2020	— $	194 690 220 $	21 187 936 $	5 188 669 $	8 303 051 $	4 101 444 $	233 471 320 $
Amortissement de l'exercice	—	8 275 348	489 040	386 980	721 145	188 761	10 061 274
Cessions	—	(1 857 272)	(205 828)	—	(647 187)	—	(2 710 287)
31 mars 2021	— $	201 108 296 $	21 471 148 $	5 575 649 $	8 377 009 $	4 290 205 $	240 822 307 $
VALEUR NETTE COMPTABLE							
31 mars 2020	**37 147 891 $**	**129 806 162 $**	**2 564 185 $**	**1 675 531 $**	**1 989 676 $**	**658 036 $**	**173 841 481 $**
31 mars 2021	**46 135 984 $**	**119 437 471 $**	**2 416 042 $**	**1 292 164 $**	**2 024 125 $**	**777 812 $**	**172 083 598 $**

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Au cours de l'année, la Société a enregistré deux indemnités finales de 3 034 300 $ et quatre indemnités provisionnelles de 3 191 308 $ (2020 : 10 167 588 $) et a encouru des frais accessoires de 2 762 485 $ (2020 : 293 884 $). Ces montants sont présentés à titre d'acquisition dans la rubrique « terrain ».

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à du mobilier et équipement d'une valeur de 22 847 $ (2020 : 0 $), à de l'aménagement d'une valeur de 6 480 $ (2020 : 147 619 $), et à du logiciel informatique d'une valeur de 152 163 $ (2020 : 23 858 $). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

17. Obligations contractuelles et droits contractuels

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2025.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 17 484 238 $ (2020: 17 925 772 $) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2022	9 968 466 $
2023	4 744 181
2024	2 715 867
2025	55 724
Total	**17 484 238 $**

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal échéant le 31 décembre 2024 selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2021, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 144 576 $ (2020: 144 576 $) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2022	— $
2023	75 326
2024	—
2025	3 750
2026	3 000
2027 et suivants	62 500
Total	**144 576 $**

DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonneront jusqu'en 2039. Les droits contractuels ont été ajustés afin de considérer le report et l'annulation d'événements résultant de la pandémie du COVID-19 en date d'approbation des états financiers.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 17 622 733 $ (2020: 21 078 296 $) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2022	5 524 258 $
2023	4 338 601
2024	3 180 608
2025	1 595 617
2026	580 522
2027 et suivants	2 403 127
Total	**17 622 733 $**

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2024.

18. Éventualités

À la suite de l'acquisition par expropriation de terrains limitrophes à l'est de la Société, cette dernière fait face à une requête d'indemnisation déposée auprès du Tribunal administratif du Québec par un des propriétaires impactés. L'ampleur de cette réclamation au 31 mars 2021 n'est pas présentée, car elle pourrait avoir des conséquences négatives sur le dénouement de cette éventualité pour la Société. Toutefois, des provisions ont été comptabilisées en fin d'exercice avec l'information disponible à la date d'approbation des états financiers.

Diverses autres réclamations et poursuites judiciaires entamées, par ou contre la Société, sont en cours. La direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec celles-ci.

19. Avantages sociaux futurs

RÉGIMES DE RETRAITE

Au 1er janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, reste inchangé à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a estimé un montant de compensations à 6,00% de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 6,00%). Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 782 785 $ (2020 : 871 293 $). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2021	2020
Solde au début	35 563 $	11 970 $
Radiation au cours de l'exercice	(35 563)	—
Charge nette de l'exercice	—	23 593
Solde à la fin	**— $**	**35 563 $**

20. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la Société.

TRANSACTIONS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DU QUÉBEC

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais.

Un montant de 672 962 $ (2020 : 105 884 $) a été comptabilisé aux coûts des terrains relativement aux services rendus dans le cadre de ces expropriations. Les créditeurs et charges à payer incluent un montant de 714 000 $ (2020 : 48 666 $) au 31 mars 2021.

TRANSACTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFRASTRUCTURES

Conformément aux exigences de la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3), la Société a conclu des opérations avec la Société québécoise des infrastructures dans le cadre de la production des documents au soutien de l'obtention des autorisations requises relativement à un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Un montant de 313 $ a été comptabilisé aux frais d'exploitation et d'administration relativement à ces services rendus (2020 : 182 828 $). Les créditeurs et charges à payer incluent un montant de 313 $ au 31 mars 2021 (2020 : 13 207 $).

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

21. Cession en faveur de la Société de transport de Montréal

Au cours de l'exercice, la Société a cédé à la Société de transport de Montréal les 7e et 8e étages et l'aire de livraison (comprenant l'ascenseur de service) situés à l'intérieur du 159 St-Antoine Ouest le tout sans contrepartie monétaire. Cette cession a entrainé la décomptabilisation de la valeur nette de l'immobilisation cédée de 2 093 343 $ ce qui a engendré une perte d'un montant équivalent, comptabilisée au poste « Perte à la cession d'immobilisations corporelles » à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

En retour, la Société de transport de Montréal a remboursé les taxes foncières et scolaires au montant de 2 719 638 $ attribuables à l'immeuble depuis le 1er janvier 2007, date à laquelle l'immeuble est devenu taxable, au 24 novembre 2020.

22. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 7 avril 2021, la Société a versé l'indemnité finale de 5 300 446 $ en vue de l'acquisition, par expropriation, d'un des immeubles visés par l'agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal.

23. Incidences financières de la COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale de la COVID-19. Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a emboîté le pas en déclarant un état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois qui, entre autres, interdisait les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes.

À la suite de cette décision initiale, et des diverses mesures sanitaires subséquentes décrétées par le gouvernement, la Société a dû modifier plusieurs de ses activités et annuler certains événements jusqu'à la conclusion de son année financière, le 31 mars 2021. Au cours de la prochaine année, la Société entend optimiser son niveau d'activités en fonction des mesures de déconfinement qui seront décidées par le gouvernement. La reprise du tourisme d'affaires dépend d'une multitude de facteurs, notamment l'ouverture des frontières internationales. La Société anticipe une hausse graduelle de ses revenus autonomes au cours des prochains mois.

24. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie, au prêt et aux débiteurs.

Trésorerie
Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Prêt
Le solde du prêt présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. À la date de préparation des états financiers, la Société estime toujours pouvoir récupérer la totalité du prêt.

Débiteurs
La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars:

	2021	2020
Moins de 31 jours suivant la date de facturation	246 208 $	168 804 $
De 31 à 60 jours suivant la date de facturation	298 365	377 592
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	28 106	5 219
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	367 391	221 924
	940 070	**773 539**
Provision pour créances douteuses	(293 472)	(152 206)
Autres débiteurs	203 178	62 740
	849 776 $	**684 073 $**

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	152 206 $	159 278 $
Charge	185 408	39 682
Recouvrement et radiation de créances	(44 142)	(46 754)
Solde à la fin de l'exercice	**293 472 $**	**152 206 $**

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions et de ses activités d'exploitation. La Société satisfait ses besoins en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. En raison de la pandémie de COVID-19 ayant entraîné la suspension temporaire de ses activités et du potentiel d'une reprise lente et modérée des affaires à l'échelle mondiale, la Société sera exposée au risque de liquidité au cours du prochain exercice. Afin de gérer ce risque, la Société travaille de concert avec le ministère du Tourisme et le Secrétariat du Conseil du trésor un calendrier de versement de la subvention 2021-2022. Pour l'année 2020-2021, le ministère du Tourisme a comblé le manque de liquidité par une subvention de fonctionnement ponctuelle. La Société s'attend à obtenir la même aide financière si nécessaire.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

	2021					
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Charges à payer et frais courus	11 217 169 $	35 932 $	31 048 $	23 318 $	11 307 467 $	11 307 467 $
Dettes et intérêts courus	78 618 997	71 953 785	7 810 977	35 224 486	193 608 245	175 817 597
	89 836 166 $	**71 989 717 $**	**7 842 025 $**	**35 247 804 $**	**204 915 712 $**	**187 125 064 $**

	2020					
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Charges à payer et frais courus	13 902 213 $	203 670 $	— $	58 920 $	14 164 803 $	14 164 803 $
Dettes et intérêts courus	22 532 044	92 370 109	60 480 627	30 788 868	206 171 648	184 238 932
	36 434 257 $	**92 573 779 $**	**60 480 627 $**	**30 847 788 $**	**220 336 451 $**	**198 403 735 $**

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 150 631 $ (2020 : 180 325 $).

Le prêt et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Index des tableaux et des graphiques

FAITS SAILLANTS 2020-2021

7 → Faits saillants 2020-2021
8 → Événements tenus en 2020-2021
8 → Total des événements de 2016-2017 à 2020-2021
8 → Total du nombre de participants de 2016-2017 à 2020-2021
8 → Répartition du nombre total de participants par marché en 2020-2021
8 → Répartition des événements par marché en 2020-2021
8 → Répartition des revenus événementiels par marché en 2020-2021
9 → Total des revenus autonomes de 2016-2017 à 2020-2021
9 → Total des revenus autonomes au pi2 de 2016-2017 à 2020-2021
9 → Répartition des revenus autonomes par marché en 2020-2021
9 → Retombées économiques de 2016-2017 à 2020-2021
9 → Nombre total de nuitées de 2016-2017 à 2020-2021
9 → Ententes conclues en 2020-2021

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

38 → Enjeu 1
40 → Enjeu 2

UTILISATION DES RESSOURCES

44 → Portrait de l'effectif
— L'effectif en poste au 31 mars 2021
— Taux de départs volontaires (taux de roulement) du personnel régulier
45 → Formation et perfectionnement du personnel
— Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité
— Évolution des dépenses en formation
— Jours de formation selon les catégories d'emploi
46 → Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
— Contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus, conclus entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021
47 → Répartition de l'effectif pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021
48 → Ressources informationnelles
— Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2020-2021
— Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

GOUVERNANCE

64 → La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités
65 → Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2020
67 → Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

72 → Reddition de comptes en matière de développement durable

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

87 → Politique linguistique
— Comité permanent et mandataire
— Statut de la politique linguistique institutionnelle
— Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle
88 → Reddition de comptes sur la tarification
89 → Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
90 → Accès aux documents et protection des renseignements personnels
— Nombre total de demandes reçues
— Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais
— Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues
— Mesures d'accommodement et avis de révision

ÉTATS FINANCIERS

97 → État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2021
98 → État de la situation financière au 31 mars 2021
99 → État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2021
100→ État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2021

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122
Tél. sans frais: 1 800 268-8122
Téléc.: 514 871-3188

info@congresmtl.com
congresmtl.com

Rapport annuel 2020-2021
Dépôt légal, 3e trimestre 2021
Bibliothèque nationale du Québec
978-2-550-89537-4

Direction du marketing et des communications
Rédaction, révision et design: Samarkand
Photos: Palais des congrès de Montréal,
Caroline Bergeron et Josée Lecompte

Imprimé au Canada

FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.
Cert no. XXX-XXX-000
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council